

分類 13.5.03

土田 一 部 出 返 係 取

郵務部 陸大 署

南洋 二 局

情二普通第一七四號

昭和十七年四月八日

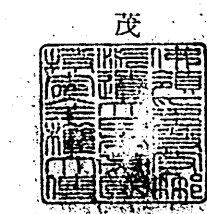
弘報部長

茂 徳

在佛印日本特派大使府
事務總長 栗山

拾七年五月五日 接受

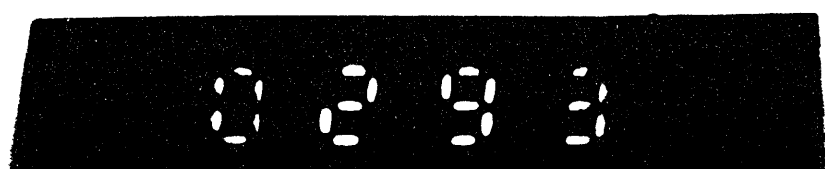
別冊 附



外務大臣 東郷 茂 徳 殿
週刊佛文雜誌「アンドンシーヌ」送付ノ件
當地ニ於テ刊行セラレアル標記週刊佛文雜誌「アンドンシーヌ」四月
二日號以降何等御參考迄ニ二部宛送付ス

在佛印日本特派大使府

0429



3^e Année N° 83

Le N° 040

Jeudi 2 Avril 1942

INDOCHINE

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ



NAM-GIAO 1942 : LE CORTÈGE

0430

M.R.B

REEL No. A-0404

0404

アジア歴史資料センター

LOTÉRIE INDOCHINOISE



Indochine

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

Directeur : Jean SAUMONT

DIRECTION-ADMINISTRATION : 15, Boulevard Rollandes — HANOI — Téléphone 428

ABONNEMENTS : INDOCHINE et FRANCE. Un an 15 \$ 00 — Six mois 8 \$ 50 — Le numéro 0 \$ 40
 ETRANGER Un an 24 \$ 00 — Six mois 13 \$ 50 — Le numéro 0 \$ 60

Si l'Empire s'était fait Gaulliste⁽¹⁾

par P. DUBESSY

« Je vous convie à imaginer, à la lumière des événements actuels, le destin qu'eût connu notre grande colonie asiatique si celle-ci avait suivi les pernicioeux conseils de la dissidence. Livrée à ses seules forces par des nations qui s'avèrent impuissantes à défendre leurs propres possessions d'Extrême-Orient elle eut succombé sans espoir, après avoir accumulé les morts et les ruines ».

Amiral DECOUX

I. — Supposons que le Gaullisme ait réussi

Le Gaullisme est un mouvement de dissidence, préparé déjà avant la guerre, mais qui n'a pris forme et nom que lors de l'armistice de juin 1940.

Mouvement de dissidence, il a tendu et tend encore actuellement à entraîner en dissidence toutes les parties de la France qui pouvaient y être entraînées : Empire, flotte, stock d'or, individus.

Le Gaullisme, telle qu'elle présente, n'a réussi que dans une faible mesure.

Supposons qu'il ait réussi ; il représenterait, provisoirement au moins, une puissance très agressive.

Cette puissance, telle qu'elle est, comme le Gaullisme actuel, unie à la Grande-Bretagne par un double lien :

a) L'alliance : l'asservissement à l'alliance franco-britannique, est à l'origine même du mouvement gaulliste ;

b) La Franc-maçonnerie : la Franc-maçonnerie est une internationale britannique (le Roi d'Angleterre est son grand maître, il y a autant de Franc-maçons en Angleterre que dans tout

le reste de l'Europe) ; les cadres politiques et administratifs de la France étaient en grande partie maçons, par eux la Couronne britannique avait « barre » sur la République Française.

Ce double lien, s'ajoutant à la faiblesse relative de la Collectivité gaulliste par rapport à l'Empire britannique, aurait fait de la Collectivité gaulliste un dominion, sinon en droit, du moins en fait.

L'Empire, s'il était devenu Gaulliste, aurait participé, comme le Gaullisme actuel, à la politique générale de l'Empire britannique, à sa discipline interne et aux conflits extérieurs ou alliances dans lesquels il est engagé.

a) DISCIPLINE INTERNE DE L'EMPIRE BRITANNIQUE

Deux hypothèses peuvent être envisagées : l'Empire britannique reste uni jusqu'à la fin de la guerre ou se dissocie avant.

Si l'Empire britannique reste uni, la Collectivité gaulliste demeure vraisemblablement jusqu'à la fin de la guerre dans son sein au même titre que les dominions, ou bien il s'en retire et traite avec l'axe, s'il le peut. Il n'y a pas d'autre alternative ;

(1) Cet article est le résumé d'une brochure actuellement sous presse à paraître prochainement.

Si l'Empire britannique se dissocie avant la fin de la guerre (le Canada se rattachant plus ou moins aux Etats-Unis, l'Australie, la Nouvelle-Zélande traitant avec le Japon ; l'Afrique du Sud traitant avec l'Axe), la Collectivité gaulliste demeure le dernier dominion fidèle à l'Empire britannique, ou traite lui aussi avec l'Axe.

b) CONFLITS ET ALLIANCES DANS LESQUELS EST ENGAGE L'EMPIRE BRITANNIQUE

Cinq hypothèses peuvent être passées en revue :

1° La Grande-Bretagne est victorieuse de l'Allemagne et ensuite de sa propre alliée, la Russie.

Dans ce cas, il est vraisemblable que l'Angleterre appliquerait à la France le traitement suivant, qui concilierait et son intérêt et ses principes :

— Ne pouvant renier ses engagements antérieurs au point d'annexer purement et simplement la Collectivité gaulliste, elle se contenterait d'en détacher, suivant des formules habiles, les parties essentielles ;

— D'autre part, elle rétablirait l'unité France-Empire, mais sous le gouvernement de la République maçonnique et gaulliste, gouvernement qui, tenant d'elle sa réinvestiture, lui serait entièrement dévoué ;

Affaiblie et divisée la France ne serait plus, sans le nom, qu'un dominion ;

2° La Grande-Bretagne est victorieuse de l'Allemagne, mais bolchevisée par son alliée, la Russie.

Dans ce cas, la Collectivité gaulliste, comme l'Europe entière (y compris la France métropolitaine) et la Grande-Bretagne elle-même, deviendrait filiale de la Russie bolchevique ;

3° L'Allemagne bat la Grande-Bretagne.

Dans ce cas :
— L'Allemagne annexerait vraisemblablement au moins une partie de la Collectivité gaulliste qu'aucun lien ne relierait plus à la Métropole ;

— La France métropolitaine, affaiblie par la perte de l'Empire, ne représenterait plus qu'une nation de second ordre dans l'Europe réorganisée sous l'hégémonie allemande ;

4° L'Allemagne bat la Russie et fait match nul avec la Grande-Bretagne.

Dans ce cas :

— La Collectivité gaulliste demeurerait dominion britannique de fait ;

— La France métropolitaine serait dans la situation décrite dans l'hypothèse précédente ;

5° La Russie bat l'Allemagne et fait match nul avec la Grande-Bretagne.

Dans ce cas :

— La Collectivité gaulliste demeurerait dominion britannique ;

— La France métropolitaine, comme le reste de l'Europe occidentale et centrale, deviendrait dépendance de la Russie soviétique.

Vassalité plus ou moins déguisée, tel est le sort qui, dans quelque hypothèse qu'on se place, serait réservé à l'Empire et à la France métropolitaine si l'Empire était devenu gaulliste.

II. — La France métropolitaine

Voyons de plus près ce que serait devenue la France métropolitaine pendant la durée de la guerre.

Le Gouvernement n'aurait pu négocier l'Armistice, étant privé du gage que constitue la neutralisation de l'Empire, de la flotte et de l'or. Il n'aurait pu s'opposer à l'invasion complète du territoire.

L'Allemagne aurait posé les conditions qu'elle aurait voulu : elle n'aurait mis d'autres limites à ses exigences que celles que pouvait lui assigner son propre intérêt.

Elle aurait installé ses administrations militaires et civiles. Dans le cas où, faute de personnel, elle ne l'aurait pu, du moins aurait-elle exigé un gouvernement et une administration à sa dévotion.

Désorganisée par la guerre, la France métropolitaine n'aurait été réorganisée qu'en fonction de l'intérêt allemand.

Elle aurait vécu les années de guerre dans la misère et le désespoir, avec la seule perspective de devenir à la paix ainsi que nous l'avons vu ci-dessus :

— Ou dominion britannique de fait (uni ou non à l'Empire gaulliste) ;

— Ou nation de second ordre dans le cadre de l'Europe réorganisée sous l'hégémonie allemande ;

— Ou dépendance de la Russie soviétique.

Toute autre possibilité, aurait été exclue.

III. — Le bloc France-Empire

En maintenant l'unité de la France (France métropolitaine-Empire), le Gouvernement Maréchal a sauvegardé l'existence d'une puissance française.

Il n'a pu le faire que dans la mesure où la défaite le permettait, mais il l'a fait dans toute cette mesure.

Il avait un gage : la neutralisation de l'Empire, de la flotte et de l'or.

Il a négocié ce gage, pour obtenir :

— Que le tiers du territoire métropolitain ne fût pas occupé ;

— Que le Gouvernement et l'administration de la Métropole et de l'Empire lui fussent laissés.

Il a pu remettre de l'ordre dans la Métropole dévastée ;

Il a rapatrié les millions de réfugiés qui avaient refuié jusqu'aux Pyrénées ;

Il a évité la révolution sanglante, la guerre civile ;

Il a organisé minutieusement, et en usant de toutes les ressources disponibles, le ravitaillement. Le résultat est loin d'être parfait, mais il est le meilleur réalisable et épargne la famine.

Il a, en outre, entrepris la reconstruction de la France afin de lui redonner une structure solide parce que nationale.

Les traditions de la politique nationale française comportent des principes qui excluent la maçonnerie, le parlementarisme, le libéralisme et l'ingérence juive dans les affaires de l'Etat.

Ces principes étant actuellement appliqués dans l'Europe presque entière, la Révolution Nationale française n'est pas en contradiction avec la structure de l'Europe nouvelle.

Pourtant elle conserve son originalité propre.

1. — Le fait que des principes traditionnels français ont été remis en pratique en Europe avant de l'être en France ne peut rien changer à cette vérité ; la France n'emprunte rien à l'étranger en revenant à ses propres sources.

2. — Les principes non français qui sont en honneur dans d'autres pays d'Europe sont exclus de la Révolution Nationale : Etatisme, Déification de l'Etat, Racisme, Antisémitisme racial.

3. — Ceux des principes français que le reste de l'Europe ignore parfois, entrent pour leur part dans la Révolution Nationale : Communautés Naturelles, Régionalisme, Primat de la morale et du droit sur l'Etat.

Pareille Révolution, gonflée d'un passé si riche et d'une doctrine si sûre d'elle-même, est susceptible :

1° De remettre la France en ordre, c'est-à-dire de présenter, au jour du règlement, un pays organisé ;

2° De renforcer la France dans toute la mesure compatible avec les conditions créées par la défaite et par la continuation de la guerre mondiale ;

3° De rendre progressivement à la France son rayonnement traditionnel (qui, depuis plusieurs décades, avait, malgré les apparences, été obscurci) sur les divers pays du monde :

— Sur les pays latins et catholiques d'abord : Espagne, Amérique latine, Canada français,

— Sur les pays de culture française : Egypte, Levant, Hongrie, Belgique, Hollande, Luxembourg,

— Sur tout ce qu'il y a de latin, de catholique et de français dans les pays de civilisation germanique, anglo-saxonne ou autres.

Bref, la Révolution Nationale est susceptible, non seulement de renforcer la France autant qu'il est possible dans le domaine matériel, mais aussi de créer une force morale neuve (ou plutôt renouvelée) avec laquelle tous devront compter au jour de la paix.

Une France demeurée unie et réorganisée d'une manière aussi moderne que traditionnelle sera, de quelque côté que vienne la victoire, un être vivant. Cet être vivant, il faudra ou le tuer, ou lui faire sa place.

L'Angleterre qui doit et devra de plus en plus ménager l'opinion dans tout son Empire et qui n'arrivera qu'épuisée à la victoire, ne sera-t-elle pas obligée de composer ?

L'Allemagne ne devra-t-elle pas, elle aussi, composer avec ces forces européennes qui s'appellent Catholicisme et Latinité ? Ce que pourra organiser l'Allemagne sera une Fédération européenne, proposée par la France dès 1930, et, dans cette Fédération, la France occupera la place que lui aura préparée sa Révolution Nationale. Cette place sera très exactement proportionnée au succès obtenu par la Révolution Nationale dans le domaine intérieur et à la force de cohésion et de rayonnement qu'elle aura donnée au pays.

La Russie enfin, si elle est victorieuse, verra se dresser devant elle la puissance française jeune, qui, groupant autour d'elle les débris de l'Europe centrale et occidentale, sera capable de lui opposer un ultime barrage, barrage qui peut être victorieux si l'on songe que la Russie sera, comme ses propres adversaires, épuisée.

IV. — La trahison gaulliste

Il y a trahison gaulliste parce que le Gaullisme s'efforce par tous les moyens de ruiner ces efforts de reconstruction de la puissance française.

Au lendemain de l'armistice, le Gaullisme disposait de quelques dizaines de milliers d'hommes, de bateaux de guerre, de bateaux de commerce, d'idées-forces et de partisans disséminés dans la France entière.

Il a utilisé et continue d'utiliser ces moyens pour se développer, atteindre son but ultime qui est, on l'a vu, de constituer tout ce qui peut faire dissidence en Dominion britannique, sans se soucier le moins du monde du sort de la Métropole.

Pour atteindre ses buts, il a utilisé le coup de force (en A. E. F., en Syrie, à Saint-Pierre et Miquelón), le débauchage de ceux qui

étaient accessibles à des promesses d'argent ou d'avancement administratif (aux Indes françaises, aux Nouvelles-Hébrides et en Nouvelle-Calédonie), la propagande et le blocus.

Tous ses procédés se combinent et s'ajoutent les uns aux autres, mais si le coup de force, le débauchage et la propagande visent à l'immédiat, c'est-à-dire à attirer le plus possible de territoires, d'hommes et de navires dans la sphère gaulliste, propagande et blocus s'assignent en outre un but plus lointain.

Il s'agit, en effet, de frapper la France au cœur, dans le Gouvernement national, dans la personne du Maréchal qui incarne l'unité française (Métropole-Empire) et le réveil des forces nationales. Il s'agit de détacher le peuple français du Gouvernement et du Maréchal lui-même, car c'est le moyen, en cas de succès, de rompre d'un seul coup l'Unité française et d'assurer le ralliement à la cause gaulliste, non seulement des individus qui peuvent quitter la Métropole, mais surtout de la plus grande partie sinon de la totalité de l'Empire.

Tel est l'objectif lointain de la propagande qui s'exerce, autant qu'elle le peut, par journaux, tracts et radio.

Tel est aussi le vrai objectif de la coopération que la flotte gaulliste apporte au blocus britannique de l'Europe et de la France.

Nous ne dirons pas, en effet, que les gaullistes essayent de réduire la Métropole à la famine par plaisir. Ce serait exagéré car nombreux sont, parmi les gaullistes, ceux qui ont leur propre famille en territoire français.

Toutefois il en est qui, au fond d'eux-mêmes, ne sont pas fâchés de punir les Français du crime de lèse-majesté britannique qu'est le dévouement au Maréchal ou du crime de ne s'être pas, comme eux, fourvoyés.

Mais la vraie raison n'est pas là : le Gaullisme se désintéresse du sort de la Métropole plus encore qu'il ne lui veut du mal. Une seule chose l'intéresse ; le succès de la coalition anglo-gaulliste. Il sait que la faim est mauvaise conseillère. Il sait que les Français qui, de sang-froid, se rendent parfaitement compte que le Gouvernement national du Maréchal ne leur a fait que du bien et est l'unique espoir de la Patrie, peuvent, dans la souffrance, être incités à rendre le Gouvernement responsable de leurs maux. Le blocus, par les privations qu'il impose, contribue, avec l'occupation des deux tiers du territoire par l'Allemagne, à créer un « climat » moral favorable à la propagande.

Cependant, plus l'action gaulliste s'est développée, plus elle a rencontré de résistance.

Les conditions stratégiques de la défense de l'Empire se sont améliorées ; le coup de force

sur l'A. E. F. qui, peu après l'Armistice, a été possible, ne le serait plus aujourd'hui. L'Empire qui, sur les frontières qui lui sont communes avec des territoires britanniques, n'était pas en état de défense, a été renforcé. Ce fut un des rôles de la mission du général Weygand en Afrique de coordonner la défense de l'Afrique française.

La division des esprits, qui, au lendemain de l'Armistice, était grande dans la Métropole comme dans l'Empire, a rapidement fait place à une confiance quasi unanime et de plus en plus s'est étayée sur des raisons précises, et a été renforcée par la leçon des faits.

On a vu l'Angleterre capituler à Hongkong et à Singapore, sans s'occuper de ses alliés, alors qu'à l'Armistice, nous avons eu quelque souci des nôtres. On a senti le danger (Japon) de la dissidence.

En même temps les ennemis du Gouvernement national, partisans de l'étranger, ont désignés de plus en plus nettement. Chaque jour des mesures plus adéquates sont prises à leur égard.

C'est dans ces conditions que le Gaullisme est arrivé aujourd'hui au point mort.

Conclusion

Le Gaullisme est au point mort. Il faut le renouer et l'achever.

Attaquer le Gaullisme à l'intérieur et à l'extérieur, dans le domaine des faits comme dans le domaine des idées, est le devoir impérieux de tout Français.

Qu'il y ait eu parmi les Gaullistes des hommes désintéressés et des simples qui n'ont obéi qu'à leur conception individuelle de l'honneur militaire, qui ont voulu se battre outre-mer, qui ont voulu rester fidèles à l'alliance, qui n'ont pas voulu admettre la défaite, qui ont cru servir l'intérêt de la France, qui ont cédé à l'entraînement, ce n'est pas douteux. Mais cela ne doit pas faire oublier l'essentiel.

Il y a chez les Gaullistes la fine fleur de ce personnel maçonnique et moscovitaire de la III^e République qui a désorganisé la France avant de la précipiter dans la guerre. Blum et Daladier seraient aujourd'hui à Londres, ils auraient réussi à fuir, de la même manière que Maurice Thorez est à Moscou. L'alliance du Bolchevisme et du Gaullisme reconstitue le Front populaire à l'étranger.

De Gaulle n'est qu'un drapeau et un habile camouflage, le Gaullisme est un mouvement, une entreprise de trahison. Il ne peut être autre chose, quand bien même il compterait dans ses rangs des hommes qui furent d'honnêtes et bons Français.

Jeunes ! Précisons et unissons nos efforts !

par G. BOIS

NOS mouvements de jeunesse d'Indochine sont animés des meilleures intentions, et ne demandent qu'à être « l'aile marchante de la Révolution » comme il a été dit ici même. Mais pour qu'il en soit ainsi, il faut que les jeunes se rassemblent autour des mêmes principes inspirateurs. Les voici, d'après une très belle étude de F. Mounier parue dans la revue *Esprit*. Certes, quelques adaptations à l'Indochine sont nécessaires, mais nous pouvons nous inspirer de très près de ce « programme pour le mouvement de jeunesse français ».

Nous résumons : le *renouveau français* peut se formuler de la façon suivante :

1^{er} thème. — Nous faisons une révolution, c'est-à-dire nous bâtissons un monde. Nous aimons du passé tout ce qui est vivant, et nous croyons à l'effort continué, mais tout est à refaire ;

2^e thème. — Nous faisons une révolution française, selon notre ligne, comme d'autres ont suivi la leur, en d'autres pays ;

3^e thème. — Cette révolution est bien plus qu'une révolution politique. C'est une révolution de civilisation, un humanisme régénéré, un changement de vie, une conversion qui doit s'exprimer dans le détail des actes ;

4^e thème. — Elle est en liaison avec toutes les révolutions du XX^e siècle, car elle est une découverte de la communauté. Tel doit être le thème affectif central, le leitmotiv éducateur pour toute la jeunesse. Nous ne voulons plus de l'individu désincarné, sans passé ;

5^e thème. — Mais cette révolution est pour la personne humaine. Vivre soi-même personnellement, respecter la personne partout dans sa vocation, constitue la plus haute des cultures, celle qui seule donne la finesse véritable et qui neutralise les poisons secrétés par les mouvements de masse. Nous voulons des communautés à visages humains, c'est-à-dire d'hommes ;

6^e thème. — Nous voulons restaurer une civilisation de l'homme total : esprit et corps hiérarchisés, mais unis. Nous rendrons un corps à l'esprit : sentiments élémentaires, pensées solides, présence aux choses, aux événements. A l'intellectuel, le travail de la main, l'épreuve de l'acte, au manuel la poésie et le théâtre, qui naissent de son métier. Résultat : cultures diversifiées, mais rapprochées ;

7^e thème. — A l'indifférence, au scepticisme, au dilettantisme, nous substituons l'amour de la vie engagée. Présents ! Nous acceptons les responsabilités, nous les recherchons ;

8^e thème. — Il faut rétablir le goût de la vie requise, généreuse. Une formule fait l'unanimité de la jeunesse française : lutte contre l'esprit bourgeois, qui a atteint le peuple plus que les éléments demeurés actifs de la bourgeoisie. Cette réaction-là est d'ailleurs commune à toute l'Europe ;

9^e thème. — Guerre au monde de l'argent. La fortune ne doit plus être au premier rang des valeurs sociales ou personnelles, car alors les riches sont durs et les pauvres atteints de timidité malsaine ;

10^e thème. — Nous faisons alliance avec la vie simple : par hygiène et par goût, légers en attaches et riches en disponibilités. Libérés pour la création ;

11^e thème. — Alliance avec le peuple, en dehors de toute politique. C'est là le grand thème de la sensibilité et de la propagande des jeunes. La conscience d'une nation doit toujours être centrée sur ses membres les plus misérables, et puiser là ses vertus premières, et la générosité ;

12^e thème. — Nous voulons restituer le goût du travail bien fait. L'Etat le facilitant extérieurement, nous par l'intérieur, le travail sera bien fini, les vocations se multiplieront, et la joie au travail se généralisera. Ainsi le travail sera intégré dans la reconstruction nationale, élément essentiel d'un humanisme complet ;

13^e thème. — Il faut restaurer le sens du commandement et la discipline collective. Mais ne pas confondre deux plans très différents celui du travail collectif et de l'administration du pays, qui ne va pas sans chefs et discipline ; et d'autre part le plan des rapports humains, où doit régner l'égalité spirituelle à tous les échelons ;

14^e thème. — Nous sommes de joyeux garçons. Graves, mais jeunes, fantaisistes, qui mettent leur joie dans leur travail, pleins d'humour et de simplicité de cœur.

« Nous redécouvrons la chanson française, la fête collective, le théâtre issu du métier et du village, la joie de bâtir, l'ébaudissement. Car un peuple sain est un peuple bourdonnant de travail, mais c'est aussi un peuple tout couronné de fêtes, de liturgies et d'activités de jeu. »

Ce programme, mettons-le au service des jeunes et du pays.

1. — *Au service des jeunes* ; car il ne faut pas oublier les exigences des personnes et surtout des adolescents, qui ne seront bons Français que s'ils tendent à l'homme complet.

1° Refoulons le verbalisme intellectuel et remplaçons-le par la formation du caractère. Mais par d'abêtissement. Ne méprisons pas la réflexion qui fait l'homme debout. Il faut que l'engagement soit personnel, lucide ;

2° Aidons les jeunes de 16 à 25 ans à changer d'âge, à passer de l'âge du jeu à celui de la création ; de l'âge individuel et familial à l'âge de l'insertion sociale complexe ;

3° Les mouvements de jeunesse ne sont pas des mouvements de célibataires, coupés de leurs attaches concrètes présentes et futures. Par exemple l'indépendance à l'égard de la famille ne doit pas devenir excessive, il faut orienter les jeunes vers leur futur état de chef de famille. On évitera aussi l'uniformisation par l'extérieur, à la suite de rencontre sur un terrain imprécis, extérieur à toute vie privée, professionnelle et sociale. Les jeunes doivent toujours être rattachés par groupes d'après leurs goûts, occupations, métiers. Les camps sont nécessaires, même au delà de 20 ans ; ils sont un puissant outil de fusion des classes, mais ils ne peuvent nullement remplacer les mouvements et toute leur technique. Enfin, la jeune fille ne doit pas être abandonnée dans notre Révolution nationale. Il ne faut pas seulement la considérer dans son rôle de mère future, mais dans sa vie spirituelle, intellectuelle et sociale. Il nous faut un humanisme féminin

complet et non le féminisme. Elle ne sera pas seulement la mère d'enfants jeunes mais d'adolescents. De plus, il faut la préparer à une vie qui sera peut-être sans foyer.

II. — *Au service du pays*. — Cette jeunesse en mouvement, il faut à tout instant veiller à son unité, à son inspiration nettement française, mais ce doit être une création incessante :

1° Unitaire et non totalitaire. C'est-à-dire pluralisme, collaboration dans l'unité, interénération. Il s'agit d'une communauté où chaque tempérament a sa place et son rôle limité, où chacun cherche à détendre ses limites par la fréquentation des autres cercles de la communauté ;

2° La tâche : refaire une France, et pour cela la retrouver tout entière ; ce qui n'est possible que par le désintéressement de tous. La France est une vaste réalité dont chacun de nous ne porte qu'une fraction ;

3° Les chefs en particulier doivent être des images en réduction de tous les visages de la France. Cette élite intellectuelle ouvrière et paysanne ne se formera que par une culture autochtone et vécue, par exemple par un long tour de France artisanal. Il n'y aura pas alors à craindre de décalage entre ces chefs et la masse, dans laquelle ils prendront naturellement leur place.

Telles sont les idées essentielles de cet important article qui perdent beaucoup de leur dynamisme à être ainsi froidement et systématiquement résumées. Les jeunes y trouveront cependant, nous en sommes sûrs, des idées constructives, venues de France, et bonnes partout où règne l'esprit de la France nouvelle.

LE MARÉCHAL A DIT :

"Je vous demande de vous grouper pour qu'ensemble, réunis autour de moi, en communion avec les Anciens Combattants déjà formés en légion, vous meniez cette révolution jusqu'à son terme, en ralliant les hésitants, en brisant les forces hostiles et les intérêts coalisés, en faisant régner dans la France nouvelle la véritable fraternité nationale".

L'INDOCHINE AU TRAVAIL

Aménagement Hydraulique de la zone maritime de la province de Gocong

par BARTHÉLEMY

La culture du riz dans la région côtière du delta exige la double obligation de protéger les terres contre l'invasion des eaux salées, tout en maintenant des exutoires suffisants pour permettre un drainage convenable, indispensable pour le lavage des terres chargées de sels marins et pour l'écoulement des eaux de pluie en excès. Une troisième condition, plus difficile à réaliser et, heureusement moins impérieuse, est l'amenée d'eau douce qui donne la possibilité de remédier au moins partiellement, aux retards ou à l'insuffisance des pluies. Quand ces trois conditions peuvent être réunies, le système aménagé est à l'abri des principaux aléas cultureux de ces régions.

Dans la zone maritime de la province de Gocong, les deux premières de ces conditions n'avaient été, jusqu'à ces dernières années, que très partiellement réalisées ; de la troisième, il n'était pas question. Le service de l'Hydraulique Agricole (Circonscription H. A. N. S. I. des T. P.) a entrepris, depuis 1938, l'aménagement hydraulique rationnel de cette région et achève, en ce moment, les derniers travaux d'un important programme qui doit satisfaire, aussi complètement que possible, aux trois conditions de culture qui viennent d'être rappelées ci-dessus.

RAPPEL DE LA SITUATION ANTERIEURE A 1938 ET DES ALEAS CULTURAUX

Les terres étaient protégées contre les eaux salées :

a) le long de la Mer de Chine, par une digue en terre très ancienne établie en arrière des plages qui s'étendent de l'embouchure du Mékong (Cua Tiêu) à celle du Vaïco (Cua Soi-Rap) ;

b) le long des rares petits rachs tributaires des deux grands collecteurs ci-dessus, par des diguettes courant parallèlement aux berges.

La protection était très incomplète, l'eau salée pénétrait librement dans les rachs et canaux et s'infiltrait dans le casier par les nombreuses perforations existant dans les berges et diguettes.

Le drainage était encore plus insuffisant. Pour éviter de créer des entrées nouvelles aux eaux salées, aucun débouché n'avait été ouvert le long de la Mer de Chine. De même, pour empêcher l'invasion de l'eau de mer aux grandes marées de saison sèche, les petits débouchés existants sur le Cua Tiêu et sur le Vaïco étaient fermés chaque année, par des barrages temporaires, jusqu'à ce que l'eau redevenne douce, vers fin juillet commencement août.

De cette situation résultaient les deux principaux aléas cultureux de la région : le manque d'eau douce en juin, juillet, août ; l'excès d'eau en septembre et octobre. Pendant les pépinières et les premiers repiquages, les terres encore légèrement salées ne permettaient aux plants de se développer normalement que si les pluies, et partant la nappe d'eau recouvrant le sol, étaient suffisantes : un commencement de sécheresse, supportable en d'autres terrains, devenaient ici plus rapidement meurtrier : les *ma* pouvaient être détruits et les riz repiqués s'étioler et ne plus arriver à fleurir. L'excès d'eau en octobre, novembre, faute de possibilités de drainage suffisantes, rendaient la récolte encore plus aléatoire.

Sur les 11.500 hectares de la zone maritime de Gocong, on comptait :

1° Le long de la digue maritime, 1.400 hectares de terre incultes ;

2° A l'Ouest des précédents, 4.300 hectares de rizières très sensibles aux aléas qui viennent d'être décrits, avec rendements de 0 à 80 gias ;

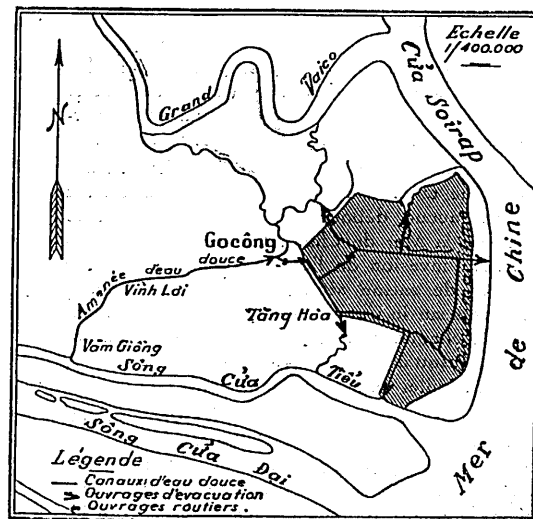
3° Encore plus à l'Ouest, 5.800 hectares de vieilles rizières cultivées depuis 50 à 100 ans, très difficiles à drainer, avec rendements variant de 30 à 100 gias.

0434

On comptait une mauvaise, une moyenne et une bonne récolte sur trois. C'était peu, dans une région depuis longtemps mise en valeur et dans une province où la réputation de richesse tient beaucoup plus au travail opiniâtre de ses habitants qu'à une situation privilégiée.

LE PROJET D'AMENAGEMENT

Le projet a été approuvé et mis à exécution en 1938. Il comprend :



- 1° Un canal principal d'aménée d'eau douce ;
- 2° Un réseau de canaux d'irrigation et de drainage ;
- 3° La protection contre les eaux salées par la restauration de la digue maritime existante, et par la fermeture des canaux et des rachs débouchant en eaux salées, par des ouvrages mobiles ou par des barrages fixes doublés d'ouvrages mobiles ;

4° Le rétablissement de la circulation sur les routes coupées par les voies d'eau nouvelles, par la construction d'ouvrages définitifs.

Les différentes parties de ce vaste programme sont sommairement décrites ci-après :

1° *Amenée d'eau douce.* — On a utilisé le canal de Vinh-loi, dont l'embouchure est à Vam-giong, point du Cua Tiêu où la salure de l'eau n'est supérieure à 4 gr. par litre (chiffre admissible pour le paddy) que de mi-mars à mi-mai, et n'est supérieure à 0 gr. 4 par litre (chiffre admissible pour la consommation humaine) que de mi-février à mi-juin. Par ce canal,

l'eau douce est amenée dans la zone maritime dès les premiers jours de juin, soit au moment des pépinières et avant les premiers repiquages. En cas de pluies tardives ou insuffisantes, l'irrigation devient donc possible dès le début de la campagne.

Le canal Vinh-loi, voie d'eau ancienne, datant de l'Administration des premiers amiraux, était fortement envasé. Il a dû être curé sur toute la partie moyenne de son parcours (près de 9 km.) suivant un profil théorique correspondant à une voie secondaire de 45 m² 5 de section. Les déblais ont été exécutés en majeure partie à la drague (222.000 m³) et, dans les traversées de villages où le travail de la drague était impossible, à mains d'hommes (36.000 m³). Par ce curage, l'ancienne voie d'eau Mékong-Gocông par Vinh-loi a, accessoirement, été réouverte à la navigation de la moyenne batellerie ;

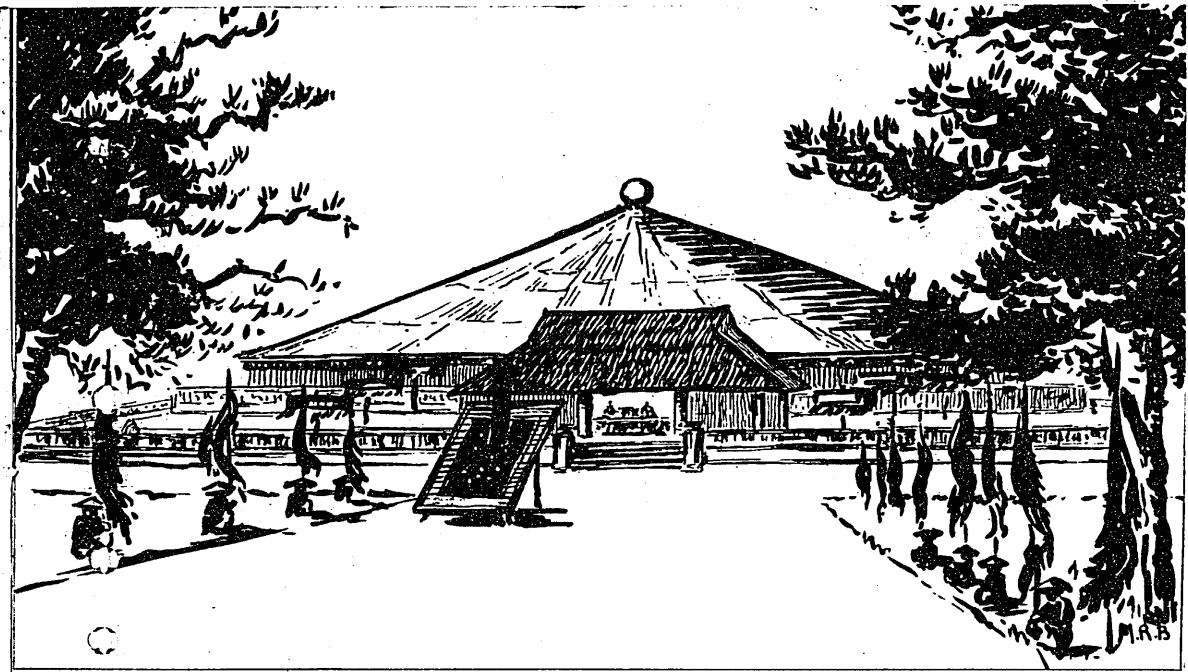
2° *Réseau de canaux d'irrigation et de drainage.* — L'ancien canal Salicetti reliant le chef-lieu de Gocông à l'important centre agricole de Tang-hoa, comblé en partie par les dépôts, a été recreusé. Sept canaux nouveaux ont été ouverts à travers la zone protégée. Le réseau de canaux d'eau douce, non compris le canal d'aménée qui mesure lui-même 18 km. a un développement total de 32 km. et a nécessité l'exécution de près de 600.000 m³ de déblais. Ce travail considérable a été réalisé entièrement à mains d'hommes, avec la seule main-d'œuvre de la région disponible entre les périodes de travaux agricoles. Il a pu être mené à bien, sans donner lieu à incidents notables et sans créer de mécontentements parmi la population, grâce aux qualités de labeur et de vaillance du paysan de la province de Gocông, et aussi à l'intervention constante, très compréhensive et efficace de l'Administration provinciale et des autorités communales ;

3° *Protection contre les eaux salées.* — En plus de la restauration de la digue maritime (laquelle existe depuis plus de 50 ans, mais avec des sections reconstruites à des dates diverses), et longe tout le littoral de la province sur environ 27 km.), la protection contre les eaux salées a nécessité la fermeture de tous les rachs et canaux débouchant en des points où la teneur en chlorure est toxique pour les cultures.

Il a été construit :

- 5 barrages fixes, dont les plus importants sont ceux du rach Go-công (3.200 m²) et du canal Champeaux (2.100 m²) ;

(Lire la suite à la page 11)



LE "NAM GIAO"

SACRIFICE AU CIEL ET A LA TERRE

HUÉ, 29 MARS 1942

par PAUL BOUDET

(Dessins de Mariette RICHARD-BOUDET)

DANS la nuit du 28 au 29 mars 1942, 13^e jour du 2^e mois de l'année du Cheval, S. M. Bao-Dai a célébré le sacrifice au Ciel et à la Terre, selon un rite millénaire que seul l'Annam perpétue depuis que la République chinoise l'a aboli dans l'Empire du Milieu. Tandis qu'à Pékin, le Temple du Ciel et de la Terre demeure vide et sans âme, à Hué, au milieu des pins chantants, le tertre du Nam-Giao, qui symbolise la Montagne Sacrée sur laquelle, au temps jadis, l'Empereur de Chine se rendait tous les ans pour communier avec les éléments et participer à l'influx cosmique du renouveau de la nature, palpite aux flammes des sacrifices.

Triennale aujourd'hui, cette cérémonie se déroule selon les rites immuables dont les moindres détails sont minutieusement ordonnés ; les préparatifs en sont longs et nombreux, qu'il s'agisse de la coupe attentive des bois odorants qui seront brûlés dans la nuit sacrée, ou du choix des victimes : bufflons, bœufs, porcs. Il faut dire qu'aujourd'hui le nombre de ces victimes a été beaucoup réduit et qu'il est devenu

plus aisé de trouver des animaux réunissant toutes les conditions requises.

Pour décider du jour de la cérémonie, le haut mandarin de l'Observatoire impérial ne se contente plus comme autrefois de consulter le sort ; ayant longuement étudié les astres et leurs conjonctions, il en a tiré ses pronostics et fait savoir à l'Empereur celui des trois jours « Tân » (renouveau) qu'il conviendrait choisir.

Pour convier les Génies du Ciel et de la Terre à la fête donnée en leur honneur, un mois avant la date fixée, au milieu de la nuit, un grand mandarin en habit de cour s'est rendu au tertre du Nam-Giao, brûlant solennellement la planchette par laquelle il leur transmettait la nouvelle. Les mânes des ancêtres de l'Empereur considérées comme génies protecteurs furent, elles aussi, priées de bien vouloir participer à la cérémonie et avis leur en fut donné à chacun de leurs autels du Palais avec accompagnement d'offrandes : papiers votifs, encens, cierges, alcool, bétel...

Servants et co-officiants, choisis parmi les plus hauts mandarins, désignés par l'Empereur

0435



sur proposition du ministre des Rites, durent, pendant trois jours, « se soumettre au jeûne pour se purifier et, afin d'être en mesure d'accomplir les devoirs imposés par les rites, pratiquer la chasteté ». L'Empereur lui-même, avant de se trouver face à face avec les Esprits, a dû méditer sur la pureté à acquérir, en présence de l'Homme de bronze, petite statue arcaïque, représentant un personnage qui tient dans ses mains une tablette sur laquelle sont gravés les mots « Abstinence », « Chasteté ». Une tradition chinoise rapporte qu'un bronze verdâtre semblable au jade et à forme humaine serait sorti des flots : telle serait l'origine de la statuette du Palais impérial, sorte de palladium de la Cité.

Mais le tertre du Nam-Giao a reçu ses derniers préparatifs : solitaire bois de pin, désert en temps ordinaire, une nouvelle vie s'est mise à palpiter sous ses ombrages. Les deux tertres supérieurs ont été repeints, le premier d'un bleu léger, l'autre d'un jaune doré ; les bûchers sont installés, les grandes torches dressées, les objets du culte, les offrandes de fleurs et de fruits apportées à proximité de l'esplanade dans le petit bâtiment dénommé « Magasin des génies ». Sur tout le parcours du cortège impérial, des étendards fichés en terre, flottent au vent, grands triangles de plusieurs mètres sur lesquels se côtoient, sans trop se heurter, le pourpre et le vert acide, le bleu profond, le jaune d'or et le vermillon ; des guirlandes de banderoles versicolores traversent les rues ; sous des arceaux de feuillage brillant, de lataniers tressés, entre de grands panneaux de bois présentant en caractères dorés les vœux de la foule, des autels sont dressés : tables de laque rouge et or sur lesquelles les jonchées de fleurs répandues parmi les pyramides de fruits exhaleront leurs arômes pénétrants auxquels se joindront les fumées de l'encens que, durant tout le défilé du cortège, des brûle-parfums laisseront s'échapper de leurs flancs de bronze.

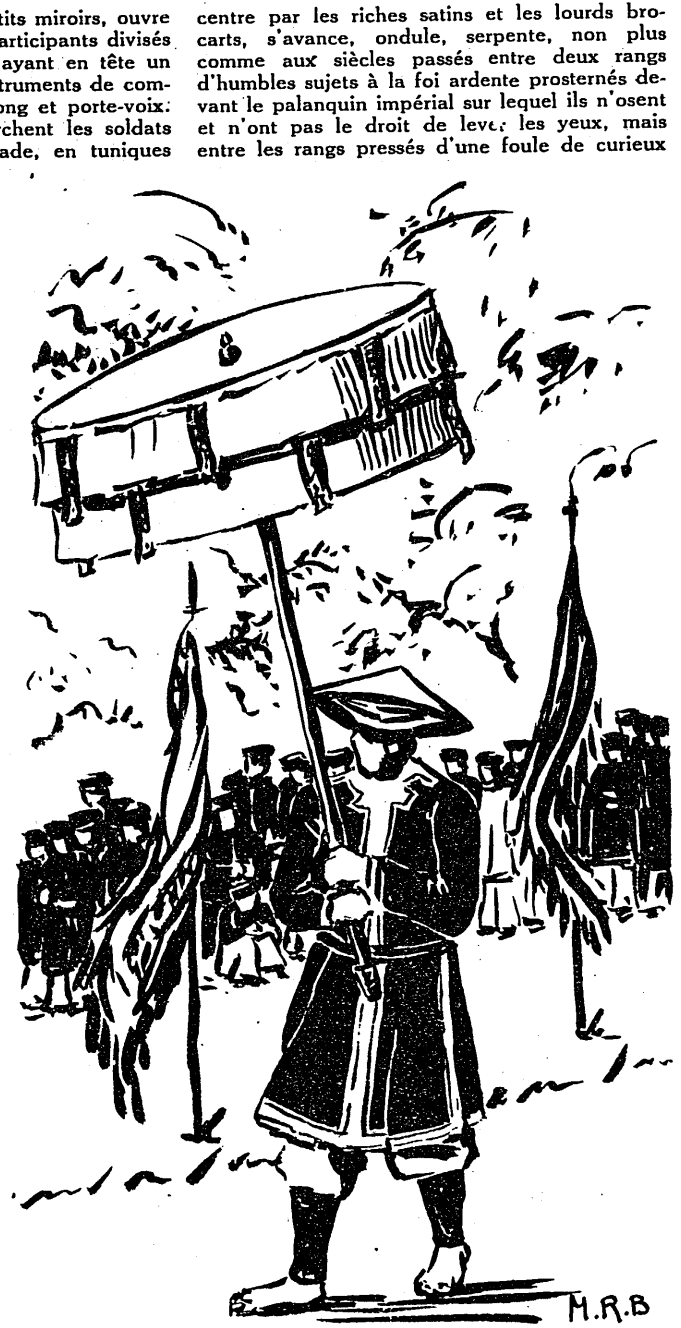
Au matin du jour solennel, un haut mandarin, le « Protecteur de la Chaise royale », a pris la direction du cortège qui se forme dans la cour du Palais, devant la porte N. M. L'Empereur, vêtu d'une tunique de satin d'or brillant, quitte les appartements privés ; dès qu'il a pris place sur le trône, le ministre des Rites, après les prosternations d'usage, l'avertit que le grand dignitaire chargé de la garde de la citadelle vient lui présenter ses respectueuses salutations ; là encore, il faut voir un symbole : l'Empereur s'absente ; il va perdre sa personnalité humaine pendant quelques heures pour vivre en compagnie des génies à qui il va se confier et demander les biens nécessaires aux humains ; il délègue donc ses pouvoirs terrestres, la garde du Palais, de la cité, du royaume, pendant cette vie surnaturelle, à une sorte de vice-roi et lui remet avant de quitter la Cité interdite le pavillon de commandement.

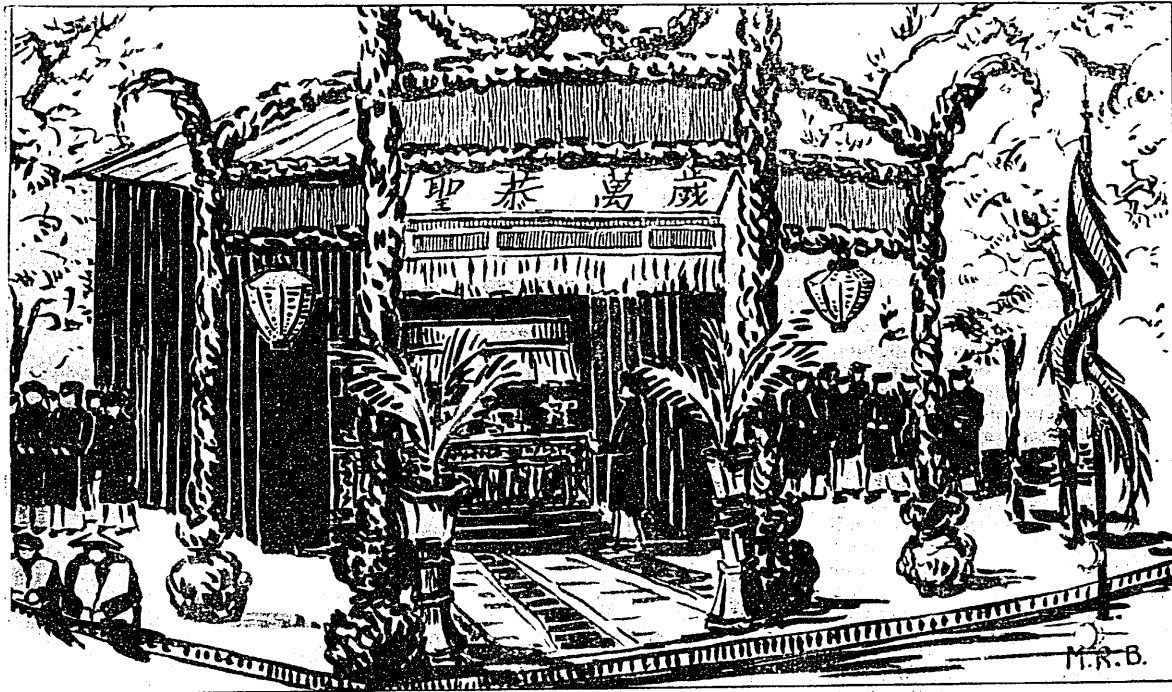
Le long cortège s'est ébranlé lentement : il se déroule pendant près de trois heures le long de la Rivière des Parfums et après la traversée du fleuve cheminera dans le quartier européen, puis les faubourgs indigènes, dans toute cette ville si douce, si attirante de Hué où tout est silence, charme paisible et repos, dans cette ville des Tombeaux et de la mort heureuse que les gongs et les tambours sortent périodiquement de la léthargie dans laquelle de nouveau elle s'enlisera dès que cette orgie de musique et de couleurs aura cessé.

Un éléphant brillamment caparaçonné, couvert d'une

housse brodée et ornée de petits miroirs, ouvre la marche, suivi de tous les participants divisés en trois corps, chacun d'eux ayant en tête un état-major qu'escortent les instruments de commandement : gros tambour, gong et porte-voix. En deux files extérieures marchent les soldats porteurs de drapeaux de parade, en tuniques

toutes neuves, d'un rouge écarlate bordé de jaune, pantalons blancs et jambes rouges. Ils encadrent des porteurs d'étendards religieux symbolisant les cinq planètes : Vénus, Jupiter, Mercure, Mars et Saturne et les étendards du monde stellaire, des musiciens de vert vêtus, des serviteurs du Palais, en rose pourpre ceux-là, et porteurs de tant d'objets divers : table du vin du bonheur, table des offrandes de jade précieuses ou de soie pure, table du costume de cérémonie de l'Empereur, etc... etc..., chacune déambulant à l'ombre de deux grands parasols jaunes. Voici les porteurs de lanternes, de boîtes d'encens et de réchauds, de sabots dorés et de haches de parade, de bâtons de commandement et de bon augure, les chevaux ainsi qu'un carrosse, une chaise ou laque rouge, un palanquin drapé de soie jaune brochée et dorée, enfin la chaise impériale, chaise à porteurs de bois laqué noir haussée sur les épaules, dans laquelle S. M. Bao-Dai semble dans son immobilité hiératique plus haut que tous les hommes... Derrière lui, dans des poussepousse remplaçant sans doute d'antiques palanquins, s'étend la longue théorie des princes du sang, ministres et grands mandarins, tous vêtus de lourdes soies brochées où dominent le bleu profond, le grenat sombre et le vert bronze. Cette orgie de couleurs, éclatantes sur les bords grâce aux taches lumineuses que font les soldats, harmonieuses au





qui, s'ils ne sont plus touchés par la solennité de la fête qui va avoir lieu, sont néanmoins saisis par toute cette pompe, et c'est accompagné d'un respectueux silence que le cortège se déploie lentement sur les kilomètres de l'avenue du Nam-Giao, pour conduire d'abord l'Empereur à la « Maison du Jeûne ». Arrivé vers 11 heures du matin, Sa Majesté s'y recueillera jusqu'au soir, pendant que les derniers préparatifs s'achèvent aux lieux même des sacrifices et de la cérémonie.

L'esplanade du Nam-Giao et ses bâtiments annexes, la Maison du Jeûne où l'Empereur s'est retiré en attendant l'heure solennelle ; la Cuisine des Génies, où les victimes sont abattues, ébouillantées, flambées et fardées ; le Magasin des Génies ; les maisons en paillote réservées aux mandarins participant à la cérémonie (l'une d'elles sert de salle de réception pour les Européens invités), forment un grand ensemble au sud de Hué, près des montagnes sacrées où les Empereurs ont établi leurs dernières demeures à l'abri de murailles, d'étangs et de jardins secrets autour desquels les pins dont nous avons peuplé la solitude ajoutent un autre charme mélancolique. Le tertre même du Nam-Giao comporte quatre enceintes de maçonnerie orientées face aux points cardinaux, atteignant au centre, quelque cinq mètres d'élévation, forme géométrique symbolique de la montagne chinoise du culte primitif. Les portes sont médianes et celles de l'enceinte extérieure s'abritent selon l'usage derrière un grand écran afin d'éviter le *Ma-Qui*, cet esprit mauvais n'aimant que les lignes droi-

tes, comme chacun sait, et qui ne peut trouver l'entrée d'une porte à chicane. Cette enceinte, la quatrième, n'est que l'écrin de la fête et scintillera des mille feux accrochés sous les arbres. La troisième enceinte n'a qu'un rôle secondaire : un bûcher est dressé dans un an, une fosse est creusée dans un autre ; une paillote drapée de jaune, « Maison de la Grande Halte », est le lieu où l'Empereur procède au lavement rituel des mains, symbole de purification, avant d'atteindre les tertres des Génies. Là encore, les musiciens prennent place avec leurs instruments archaïques : cloche, clochettes en carillon, lithophones, tigre à cliquettes, cymbales et flûtes, ainsi que les danseurs civils et militaires, les premiers, sceptres à tête d'animal fantastique en mains, les seconds brandissant haches et boucliers de bois laqué rouge. Les deuxième et première enceintes, lieux sacrés, représentent : l'une, carrée et jaune, le « tertre de la Terre », l'autre supérieure, circulaire, peinte en bleu et surmontée d'une grande tente de toile azurée, le « tertre du Ciel ». Sur le tertre carré ou « tertre des Suivants » étaient, quatre de chaque côté, les autels dédiés aux Génies secondaires, qui sont comme les suivants des grands génies du Ciel et de la Terre ; drapés de bleu, ceux de l'Est, et de jaune à l'Ouest, selon que les génies qui y sont vénérés se rattachent au Ciel comme le Génie du Grand Luminaire le Soleil, du Luminaire nocturne la Lune, les Etoiles et constellations célestes, ou à la Terre comme les Génies des montagnes, des mers, des fleuves et des lacs, et spéciale-

LE NAM-GIAO, SACRIFICE AU CIEL ET A LA TERRE

ment ceux des sept montagnes où sont enterrés les ancêtres de l'Empereur, ou encore les Génies des tertres et des collines, des plaines grasses et fertiles, celui de la grande année et les chefs de la lune, enfin les Génies de la terre entière. Egalement sur cette terrasse, devant l'entrée principale était dressée la « Maison Jaune », tente carrée abritant l'autel de l'« Encens extérieur » d'où l'Empereur saluera l'arrivée des Génies en faisant brûler des parfums ; elle était encadrée de grands dais et parasols bleus à gauche, jaunes à droite, qui palpaient au moindre souffle de vent.

Enfin la terrasse supérieure, le tertre rond appelé « Maison Azurée » est le saint des saints réservé aux rites solennels que le public n'est pas admis à contempler. Elle renferme sept autels dont les deux principaux face au Sud, sont, à gauche celui du « Suprême Souverain du Vaste Ciel » et à droite, celui de l'« Auguste Esprit de la Terre ». Tout ce qui se rapporte au premier doit être bleu et de forme ronde, jaune et carrée pour le second. Les cinq autres autels qui leur sont perpendiculaires étaient dédiés aux mânes des ancêtres de Sa Majesté : Nguyễn-Hoàng, Gia-Long, Minh-Mang, Thiêu-Tri et Tu-Duc. Les tablettes des Génies, matérialisation de ceux-ci sur chaque autel, sont soigneusement voilées et d'ailleurs ne reçoivent leurs caractères dorés qu'au moment même de la cérémonie, inscrits par le « respectueux calligraphe », un mandarin de grade proportionné à l'importance du génie. Autour d'elles sont disposées les offrandes et sur des brancards laqués, devant les autels, les victimes, si nombreuses autrefois, étaient agenouillées en adoration, blanchies et pilées, les lèvres rouges, fendues en un large sourire. Enfin, des tables placées au centre du tertre servent à la cérémonie propre : tables de « Invocation », de l'« Encens intérieur », de la « Félicité ».

L'office qui se déroule dans ces différentes enceintes, la nuit, à l'heure où la lune brille de son plus grand éclat et laisse couler son froid rayon argenté par l'ouverture du dôme, est extrêmement complexe ; aussi pendant que l'Empereur se recueille, est-il nécessaire de procéder à une répétition générale, qui satisfera en partie un public attiré par l'intérêt que présentent toujours les symboles oubliés ou ensevelis, appel d'un passé qui ressuscite de loin en loin ; mais si l'attrait du décor et des costumes est réel, cette parade diurne, scène mimée que la lumière du jour offusque, est sans âme ; les mandarins sont des figurants qui remplissent machinalement leurs rôles et il faudra l'ombre propice et son mystère pour ressusciter une pensée collective, pour rendre à chaque élément la réalité magique que l'homme a voulu leur attacher ; c'est la nuit seulement que la fête

prend tout son sens à la lueur des astres, des grandes torchères et des lampadaires figurant les constellations zodiacales. Mais si tout est recueillement dans les lieux sacrés, dès la tombée du jour, autour de l'esplanade, sous les pins, des feux de bivouac ont été allumés auprès desquels se pressent les soldats et le personnel qui fut nécessaire ; c'est ripaille et causeries profanes tandis que la cloche sonne à l'heure où S. M. Bao-Dai se rend au Nam-Giao. Il est en tenue d'apparat, vêtu d'une tu-



nique à larges manches de soie violette sur laquelle s'étalent, en broché d'or, dragons, soleil, lune, constellations ; il porte une jupe de satin jaune, un fémoral composé de plusieurs bandes de soie de couleurs diverses terminées par des franges, une étroite écharpe autour du cou, croisée sur la poitrine et terminée par des brins de soie mêlés de pierreries, un bonnet retenu par une jugulaire et surélevé en arrière pour supporter la plaque brodée horizontale d'où tombent devant et derrière douze chaînettes de perles de couleur ; enfin, l'Empereur tient entre ses mains la tablette de contenance en jade, qu'il mettra dans une pochette de son vêtement chaque fois qu'il sera appelé à agir, pour la reprendre aussitôt après.

L'Empereur devant le seuil à triple portes de la troisième enceinte, pénètre par l'entrée de gauche, réservant celle du milieu aux Génies, et procède au lavement des mains, purification solennelle de l'officiant qu'il devient ; et dans la nuit ceux qui auraient pu se glisser assez près auraient entendu alors des indications de ce genre : « A Sa Majesté, qu'Elle s'avance devant la tablette à encens. A Sa Majesté, qu'Elle

INDOCHINE

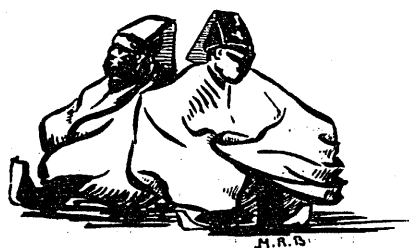
... passe la tablette de jade dans sa manche, qu'Elle offre l'encens... qu'Elle se redresse... », etc... C'est que, dès l'instant que l'Empereur a franchi la troisième enceinte, toute la cérémonie se déroule selon un rituel empreint de la plus rigoureuse liturgie chinoise, et chaque acte s'ordonne à haute voix par deux hérauts.

Un des buffles de sacrifice est brûlé, holocauste dont les fumées iront rappeler aux Génies célestes qu'ils sont invités tandis qu'un peu des poils et du sang de la victime sont enfouis en terre pour inciter les Puissances terrestres à venir. L'Empereur, qui a franchi le deuxième tertre, brûle de l'encens en leur honneur, tandis que retentit le « chant de la Paix » accompagné de danses rituelles. Sa Majesté atteint maintenant le temple du Ciel : les Génies arrivent, les Génies sont là, les voiles de leurs tablettes sont retirés pendant le chant du commencement : « O immensité sans bornes du Ciel ! O calme profond de la Terre ! Vos bienfaits sont grands comme le Ciel et la Terre. Votre grâce de génération et de production est au-dessus de tous les éloges. Nous vous offrons ces précieux objets avec une vénération sincère bien que vous ne parliez pas... »

Offrandes des objets de jade, des pièces de soie, des victimes, des fruits et du vin ayant satisfait les Esprits, un mandarin lit la Prière ou Invocation, par laquelle, en une saison particulièrement propice aux êtres animés, l'Empereur a le bonheur d'offrir un brillant sacrifice aux génies dont il espère l'appui bienveillant. Cet appel, le plus solennel, est suivi du partage

des offrandes, c'est-à-dire leur répartition entre tous les génies, qu'ils soient honorés dans la Maison azurée ou sur le Tertre carré. Et l'Empereur fait le simulacre de goûter à la viande du Bonheur, morceau découpé dans le buffle de l'autel du Ciel et au Vin sacré qui seront transportés le lendemain au Palais impérial. La fin de la cérémonie est proche ; après le chant de l'« Approbation », sorte d'humble action de grâces aux Esprits invisibles qui ont bien voulu participer à cette fête, leur départ est accompli par le chant de la « Prospérité » : « Les grands actes sont accomplis ; la joie n'est pas loin de nous ; les génies s'élèvent ; cent êtres spirituels les accompagnent respectueusement. Qu'ils nous laissent la joie et le bonheur, avec leur puissante protection et toutes sortes de constante prospérité. »

Et la cérémonie se termine vers l'aube. L'Empereur rentre alors à la Maison du Jeûne d'où, avec le même cérémonial, il regagnera son Palais, abandonnant pour trois ans ces vieux rites qui ont perdu leur signification précise du temps où l'homme, ému par les grands phénomènes cosmiques, cherchait à participer à la Nature, à puiser en elle une force bénéfique. La foi primitive a disparu, les rites représentent aujourd'hui un ensemble de symboles et de gestes mystérieux, mais la grandeur de la cérémonie subsiste car elle réside dans ce recueillement où l'âme, repliée sur elle-même derrière une paroi impénétrable de lumières, de sons, de parfums, qui la ferme à tous les appels extérieurs du sens, cherche à se concentrer dans la nature pour redevenir simple atome du Grand Cosmos.



La foule devant le temple des Deux Sœurs (Mars 1942)

FÊTES ET PÉLERINAGES AU TONKIN

La Fête des "Jeanne d'Arc d'Annam"

TRUNG-TRAC ET TRUNG-NHI

par JEAN FRANÇOIS

Il y a quelques années « l'opinion publique » de Hanoi, mal informée par des journaux mal intentionnés, s'émut profondément à l'occasion de l'affaire dite de la « Pagode des Deux Sœurs ». Je ne reviendrai pas sur ces tristes souvenirs d'une époque heureusement révolue où une déconcertante démagogie tentait de dénaturer aux yeux du bon peuple de la Capitale les intentions généreuses d'un Maire avisé. Je rappellerai simplement qu'on lui parla de tout, à ce bon peuple, du « Libéralisme », du « Nationalisme », de l'Oppression, de l'Arbitraire, de la Tyrannie et autres grands mots sortis de l'arsenal oratoire de tous les songe-créux de l'époque. Mais on omit une seule chose, c'est de lui parler de cette « pagode des Deux Sœurs », des souvenirs prestigieux qu'elle évoque et de la signification véritable que l'on peut dégager de la fête séculaire qui se célèbre en ses murs. Je tenterai de réparer cette regrettable omission en commentant brièvement l'image d'Epinal que la direction de cette revue a eu l'heureuse idée de faire encar-

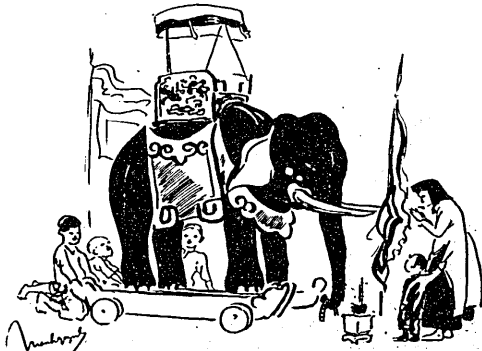
ter dans ce numéro à l'usage des jeunes enfants de nos nombreux lecteurs annamites.

Cette fête des Deux Sœurs se célèbre chaque année le 6^e jour du 2^e mois annamite (le 22 mars cette année), dans les nombreux « temples » (Đền) qui leur sont consacrés et dont les plus célèbres se trouvent l'un dans la province de Sơn-tây et l'autre sur le territoire de la ville de Hanoi (ancien village de Đông-nhàn).

Voici, dans l'ordre de cette image et d'après le beau poème de S. E. Hoàng-cao-Khải, l'histoire de ces deux héroïnes dont la postérité a gardé si pieusement le souvenir :

1. — Depuis 111 avant Jésus-Christ, la domination chinoise pesait lourdement sur le Viêt-Nam. A part quelques gouverneurs célèbres, pénétrés d'humanisme confucéen et que la postérité a doté du titre de « bienfaiteurs » (tant est grand l'esprit de justice des Annamites), les maîtres chinois du peuple des Giao-Chi n'étaient que des potentats cupides et sans scrupules dont l'oppression était insupportable.

Sous la dynastie des Hán en particulier, vers 39 après J.-C., l'Administration chinoise est particulièrement intolérable. Le gouverneur chinois Tô-Dinh se fait remarquer par sa cruauté : il fait régner la terreur sur les campagnes, exaspérant les chefs de clan et la population, à qui il ne reste plus que les yeux pour pleurer. Tô-Dinh n'hésite pas à supprimer sans pitié les individualités



L'éléphant de guerre des Deux Sœurs

quelque peu marquantes et à étouffer dans le sang toute velléité de justice émanant du peuple. Les paysans, sur un simple ordre du Gouverneur, sont requis par milliers et déportés sur le bord de la mer ou dans les montagnes pour y chercher des perles, des carapaces de tortues, des cornes d'ivoire et autres produits précieux qui seront exportés par le Gouverneur et vendus à prix d'or en Chine.

2. — En 39 après J.-C., un mandarin annamite du nom de Thi-Sách, indigné de tant d'injustice et bouleversé à la vue de toutes les misères que ses compatriotes ont à subir, ose adresser une pétition au Gouverneur demandant des réformes en faveur de la population afin de la sauver de « l'eau bouillante et du feu brûlant ».

Le Gouverneur Tô-Dinh, en guise de réponse, le fait appréhender par ses gardes et le fait décapiter sans autre forme de procès.

3. — La femme du défunt, nommée Trưng-Trác, et sa sœur Trưng-Nhi font le serment de le venger et de libérer le peuple du Viêt-Nam de l'atroce tyrannie de Tô-Dinh. Trưng-Trác réussit, tant sa foi est contagieuse, à rallier à sa cause 27 guerrières parmi les cinq familles de son village. Le mouvement se développe progressivement dans tout le Tonkin et la croisade libératrice gagne les populations Mán et Mòi qui fournissent de farouches troupes de choc. En quelques mois, Trưng-Trác et Trưng-Nhi réussissent à grouper 80.000 partisans qui se tiennent prêts à combattre au premier signe.

4. — L'ordre d'insurrection est donné le 6^e jour du 1^{er} mois annamite. Les Deux Sœurs établissent leur quartier général au chà de Diên (actuellement province de Vinh-yên). Par une manœuvre habile dirigée sur la berge de Trường-xa (fleuve

Bach-hac, actuellement province de Vinh-yên), les Deux Sœurs parviennent à grouper leurs forces. Montées sur des éléphants, à la tête de leurs troupes, elles avancent rapidement en direction de Liên-châu, résidence du gouverneur chinois.

La surprise est complète. Tô-Dinh, désespéré, prend la fuite.

Ce premier succès soulève l'enthousiasme de toute la population du Viêt-Nam qui se joint spontanément aux forces des deux héroïnes et chassent les autres gouverneurs chinois. Soixante-cinq citadelles tombent aux mains des Deux Sœurs.

5. — Trưng-Trác est proclamée reine sous le titre de Trưng-Vương, installe sa capitale à Mê-Anh (phủ de Yên-lang, province de Phúc-yên) et inaugure la première ère d'indépendance du Viêt-Nam.

6. — L'Empereur chinois Quang-Yu s'alarme de la puissance de Trưng-Vương. Il décide de tenter une expédition de répression. En 42, il désigne le vieux général Mã-Viên, âgé alors de soixante-dix ans, pour prendre le commandement des troupes. Celles-ci, concentrées à Pakhoi, sont prêtes à embarquer. Mais l'amiral chinois Đoan-Chí meurt brusquement. Mã-Viên décide de mener l'expédition par voie de terre. Ses troupes sont bien entraînées et bien exercées. La conquête du pays se fait donc sans coup férir, les malheureux paysans annamites étant désarmés et inexpérimentés. Mã-Viên s'avance facilement, à travers le delta, jusqu'aux environs de Mê-linh.

7. — Une grande bataille s'engage entre les troupes de Mã-Viên et celles des Deux Sœurs. Après de durs combats, les Chinois essuient un



Deux jeunes filles portant les boîtes à reliques

échec cuisant et sont contraints de se replier sur les bords du Grand Lac.

L'Empereur de Chine dépêche à Ma-Viên un renfort de 50.000 hommes. Ecrasées par le nombre, les troupes des Deux Sœurs sont décimées et fuient en débandade. Trưng-Trác et Trưng-Nhi parviennent tant bien que mal à regagner Mê-linh et à s'y fortifier. Ma-Viên craignant les rigueurs de l'été met ses troupes au repos. En l'automne 43, il reprend l'offensive. Par un habile stratagème, il réussit à attirer les troupes annamites à Cầm-hè (province de Sơn-tay, près du fleuve Day), où il les anéantit.

Ne voulant pas survivre au désastre, les Deux Sœurs se noient à l'embouchure du Sông Hat au confluent du Day et du Fleuve Rouge. Trưng-Trác était âgée de 29 ans.

8. — Un temple fut édifié à l'endroit même où ces deux jeunes héroïnes périrent. Un autre temple, le plus important et le plus célèbre, le « Chùa Hai Bà », fut édifié au XI^e siècle, sous le règne de Lý Anh-Tôn, sur le territoire de Đông-nhàn, près de l'Abattoir de Hanoi. La légende prétend, en effet, que les Deux Sœurs furent changées en statues de pierre qui vinrent s'échouer sur les bords du Fleuve Rouge, en face de ce village. Les habitants y élevèrent pieusement un sanctuaire. Em-

porté par une inondation, il fut rebâti en arrière de la digue du village de Huong-viên. C'est la célèbre « Pagode des Deux Sœurs » dont le service est assuré par des Bà Vai (religieuses). On y peut contempler les statues des deux guerrières vêtues, Trưng-Trác, d'une robe de soie jaune, et Trưng-Nhi, d'une robe de soie rouge.

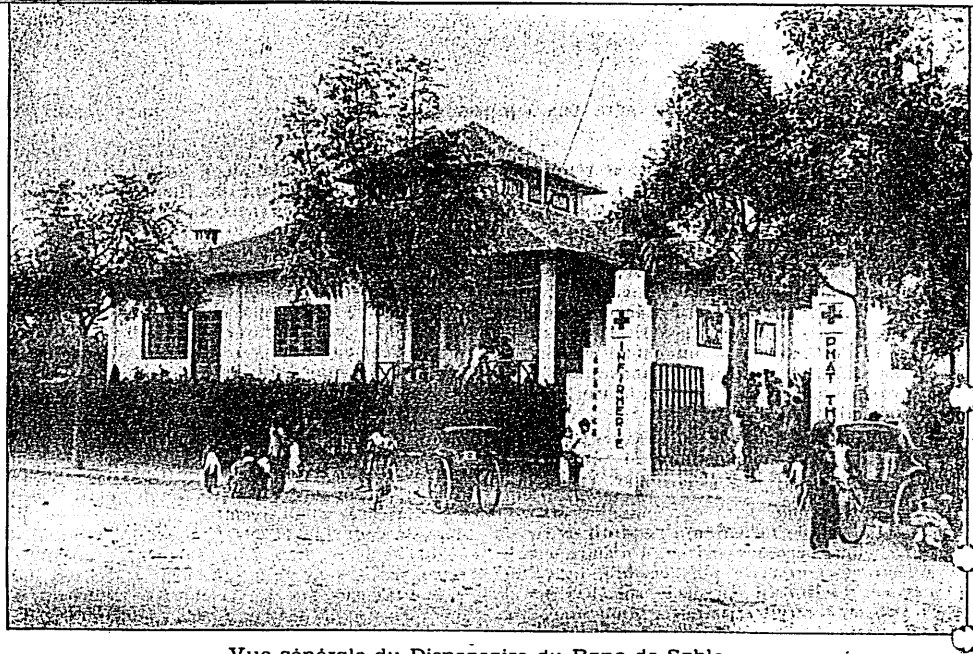
C'est en ce temple que chaque année depuis des siècles, le 6^e jour du 2^e mois annamite, les pèlerins se pressent en foule pour honorer la mémoire de ces deux héroïnes qui, telles Jeanne d'Arc, se sacrifièrent pour tenter de libérer leur pays de la tyrannie et de l'injustice.

Leur sacrifice ne fut pas inutile. Il rendit au peuple du Viêt-Nam le sens de sa personnalité nationale. Il fut renouvelé à plusieurs reprises par d'autres héros jusqu'à la libération finale. Celle-ci fut consacrée définitivement par la France qui, dans le cadre de l'Empire, assure au peuple du Viêt-Nam la sécurité qui, seule, lui a permis de retrouver le sens de sa grandeur et de son individualité historique. La parenté quasi surnaturelle du « geste » de Jeanne et des sœurs Trưng doit symboliser aux yeux de tous les Français et de tous les Annamites l'étroite collaboration de nos deux pays indissolublement unis, sous l'égide du Maréchal, dans la haine de l'oppression et dans l'amour de la justice.



Défilé des élèves devant l'autel des Deux Sœurs (Mars 1942)

0439



Vue générale du Dispensaire du Banc de Sable

UNE ŒUVRE SOCIALE A HANOI

Les Dispensaires de la Croix-Rouge

par ROBERT VANNEL

NOMBREUX, sans doute, sont ceux qui, ayant assisté aux représentations de gala que le Comité de la Croix-Rouge du Tonkin organisait récemment, au Théâtre Municipal, n'ont que des lumières assez confuses sur l'œuvre que la Croix-Rouge poursuit, un jour après l'autre, dans notre bonne ville de Hanoi. La plupart ne se doutent guère quel soulagement et quel réconfort leur seule présence sur les fauteuils du théâtre, a apporté aux malheureux, pour lesquels la vie est avaré de joie et de bonheur. Ils ont associé, ce soir-là, le plaisir d'assister à un beau spectacle à la satisfaction profonde d'avoir contribué à donner un peu de bonheur anonyme aux déshérités.

J'ai voulu savoir, pour satisfaire la légitime curiosité des lecteurs d'Indochine, et honorer les personnes charitables et dévouées qui se consacrent au secours d'autrui, quelles tâches bienfaisantes la Croix-Rouge poursuivait. M'en étant ouvert à une des dames qui se sont chargées de la direction de cette œuvre, je m'en fus, un triste jour de mars, sous un cra-

chin pénétrant, par delà le pont Doumer, vers le Banc de Sable.

Le visiteur étranger, qui s'égare aujourd'hui dans les allées centrales du village de Phuc-xa, est loin de se douter de l'origine de cette agglomération, qui, il n'y a pas si longtemps, réunissait, sur son territoire, tout ce que la cité, rejetait de son sein.

J'en retiendrai que la description qu'en faisait, en 1937, le Résident-Maire de Hanoi :

De tout temps le Banc de Sable, en raison de sa situation précaire dans le lit majeur du Fleuve, a été considéré comme une annexe très provisoire de la Ville de Hanoi dont celle-ci n'avait point à se soucier. Il semblait vraiment qu'on n'attendit qu'une chose, c'est qu'une crue bienfaisante vint arracher des berges cette alluvion inopportune, avec ses centaines de huttes misérables et de pauvres gens. Mais le ciel, souvent plus favorable aux malheureux que les hommes, ne céda pas à cette prière. Et lentement, insensiblement, s'agglutina, sur cette langue de sable, une population toujours plus dense, toujours plus pauvre.

A certains points de vue, cependant, ces îlots pouvaient paraître plus heureux que partout ailleurs. Pas de ly-truong pour faire payer les impôts, pas de veilleurs pour le respect de la loi, pas de chef, en un mot, pour exiger qu'on se conforme aux ordres de l'autorité.

LES DISPENSAIRES DE LA CROIX-ROUGE

Mais aussi cette anarchie funeste valait aux gens paisibles des nuits souvent troublées, un manque de sécurité total de leurs personnes et de leurs biens. Parfois, la perquisition des agents des Douanes en quête d'alcool ou d'opium dissimulé dans les fouillis de cet inextricable labyrinthe, ou bien une descente subite de la police râlant les joueurs dans les tripôts, rappelaient de manière douloureuse que la civilisation n'était pas si éloignée.

On mourait ferme aussi, dans cette agglomération informe, de toutes les épidémies et des maladies qui s'aggravent sans soins. On ne se donnait souvent pas la

salette de traitement. Rien n'était fait pour y porter un quelconque remède. Elle-même était si invétérée dans sa misère qu'elle ne sollicitait rien que l'oubli et l'ignorance.



Dejeuner des enfants



Distribution de vêtements aux enfants

Une piqûre

peine de transporter les corps au cimetière. Un trou dans le sable n'importe où, en cachette. Pas un tumulus pour marquer la tombe qui aurait dénoncé les coupables et que l'eau d'ailleurs, aux prochaines crues, aurait nivelée. On naissait, aussi anonymement. Toute cette légion d'enfants que l'on rencontre dans les rues nouvelles, sont toujours sans état civil. Beaucoup de leurs parents savent dire à peine de quels villages ils sont originaires.

Près de la grande cité éclatante de lumière, voilà quel

était le sort de cette population. Rien n'était fait pour y porter un quelconque remède. Elle-même était si invétérée dans sa misère qu'elle ne sollicitait rien que l'oubli et l'ignorance.

Aujourd'hui, le village a été loti, un plan d'aménagement exécuté, des paillotes claires ont remplacé les taudis branlants, des écoles accueillent les enfants, jadis abandonnés, l'eau et la lumière électrique sont répandues jusqu'aux extrémités du village et c'est par une large avenue, plantée de faux acajous, que nous arrivons au Banc de Sable, devant la coquette infirmerie, qui fut érigée, en 1937, sur les fonds du budget de Bienfaisance de la ville.

Je voudrais, tel « le gueux » de Georges Lefèvre, me travestir en un client du dispensaire et me présenter, affligé des maladies les plus



La véranda des enfants

diverses, à l'entrée de la coquette construction, placée sous le signe de la Croix-Rouge, symbole universellement connu de bonté et de charité.

Après avoir franchi la porte d'entrée, présentons-nous sur la véranda qui sert de salle d'attente. Le gardien du dispensaire, assis à une petite table, nous classe, suivant nos besoins, en malades et enfants ne prenant ni lait, ni farine et en enfants prenant du lait ou de la farine. Il renvoie ces derniers vers la véranda de derrière, où une dame volontaire de la Croix-Rouge les accueille; nous les retrouvons tout à l'heure.

Le gardien distribue à chacun une fiche portant la date du jour le nom, l'âge et le sexe du malade et un numéro d'ordre. Sur des bancs, placés vis-à-vis, sont assis les malades ayant déjà consulté et qui tiennent avec précaution, entre leurs doigts, la fiche maculée où sont inscrites leurs misères. Ils ont reçu, comme nous, un numéro, qui leur permettra d'accéder à la salle de consultation, dans l'ordre de leur arrivée.

Tout est calme, paisible, ordonné et cette impression me poursuivra tout au long de ma visite, dans les diverses salles du dispensaire.

Nous entrons dans la salle de consultation, quatre par quatre, deux malades nouveaux et deux malades anciens, un docteur s'informe du poids, de la température, des symptômes de l'affection et, après examen, inscrit sur notre fiche son diagnostic et le traitement à appliquer. Une infirmière porte alors sur



Salle des soins. — Pose de ventouses

registre d'entrée toutes les indications figurant sur la fiche que lui tend le malade et lui remet une ou plusieurs lamelles de bois coloré correspondant au traitement à suivre. Ce système ingénieux évite tout désordre et permet de donner, avec le maximum de rapidité, les soins ordonnés par le docteur. Les couleurs varient avec les soins à recevoir :

Bleu marine pour le traitement des plaies et des oreilles ;

Rouge pour les yeux ;

Bleu clair pour les pulvérisations ;

Jaune pour les médicaments à absorber par voie buccale ;

Vert pour les affections de la peau et la gale ;

Rose pour les ventouses, piqûres et frottis de sang.

Munis de leur fiche et de leurs lamelles de bois, les malades se dirigent, ou sont dirigés par une infirmière, vers un hall d'attente



La Pharmacie

nant aux salles de traitement et s'assoient sur des bancs portant la couleur de leur lamelle ou sur un banc multicolore s'ils sont porteurs de lamelles de couleurs différentes. Les diverses tables des salles de consultation portent les mêmes couleurs et les malades peuvent ainsi se diriger, sans aucune hésitation, vers l'infirmier ou l'infirmière qui leur donnera les soins appropriés à leur état.

Mais revenons aux enfants. Il en vient 70 à chaque jour. Une dame volontaire de la Croix-Rouge les a accueillis et a procédé aux soins de propreté indispensables auxquels, certes, ils ne sont pas accoutumés. Et c'est plaisir de voir ces petites frimousses lavées à l'eau tiède, ces menottes qui fleurissent de savon et qui tiennent une cuillère, avec laquelle, dans quelques instants, ils avaleront leur bouillie. Ce ne sont que cris et gestes d'impatience et dans les bras de leurs mères, tous ces enfants s'agitent dans l'attente de la manne providentielle qui va leur être donnée.

Après leur toilette, les enfants sont examinés, un par un, par une dame volontaire de la Croix-Rouge, qui leur remet, suivant leur âge et leur état de santé, un ticket numéroté leur donnant droit à un biberon, à du lait, ou à une bouillie de farine et chacun se place, avec sa mère ou la personne qui l'accompagne, sur les bancs correspondant à chacune de ces trois sortes d'aliments.

Cette distribution est l'occasion d'un dépistage très efficace des maladies les plus diverses. Les enfants qui ont besoin de soins sont dirigés vers la salle de consultation et suivent la même filière que les autres malades. Chaque jour, 70 % des enfants venant au Dispensaire, sont ainsi soignés.

Ces diverses formalités ne vont pas sans quelques cris et jamais, autant que sous cette véranda, je n'aie vérifié le proverbe « ventre affamé n'a pas d'oreilles ». Mais la porte s'ouvre et bientôt chaque enfant avale, qui son biberon, qui son bol de lait ou de bouillie.

Les enfants ne sont pas les seuls à qui l'on donne à manger; souvent, des malades se présentent à la consultation, qui n'ont d'autres soins à recevoir, que le réconfort d'un peu de nourriture, et il n'est pas rare de voir un être en guenilles, famélique et trompe-la-faim, recevoir, au milieu des tout-petits, un grand bol d'épaisse bouillie.

Cette bouillie est une nourriture de choix, qui supplée, dans les conditions les meilleures, au manque de lait. La Société Nestlé, qui donnait, jusqu'ici, chaque mois, au Dispensaire, une caisse de 48 boîtes de lait concentré, a dû cesser ses envois, les réserves ne sont pas grosses et le lait est plus spécialement réservé aux en-

J. Mus, de Saigon, dans des proportions soigneusement étudiées. J'y ai goûté et, ma foi, c'était fort bon !

J'assistai ensuite à une distribution de vêtements à la mamelle et aux malades. Les bouillies en contiennent très peu, elles sont composées de farine de riz, de sucre et de « Maltaliments » gracieusement fournis par la Pharmacie Mangin, confectionnés au dispensaire Mangin, dont je dirai un mot tout à l'heure. Chaque enfant reçut, selon son âge, une couche, un « cai-ao » ou un « cai-quân »; sur leurs petits visages, aux yeux brillants, que l'apaisement de leur faim avait détendus, la joie éclatait à la vue de ce modeste don.

Sous la conduite de la dame dévouée qui préside aux destinées de ce dispensaire, je parcourus successivement la salle de consultation, la salle de pansements, la salle des enfants, la salle des soins. On me montra la salle réservée aux examens gynécologiques, la salle de traitement des galeux, la buanderie, la cuisine, le vestiaire et enfin la pharmacie qui, telle une passerelle de navire, permet de voir l'ensemble du dispensaire par des baies vitrées qui s'ouvrent sur ses quatre grandes salles.

J'y admirai la tenue des registres, l'ordre parfait qui présidait à la distribution et l'emploi des médicaments et, jusqu'au bout de cette visite, je pus constater la méticuleuse propreté qui régnait partout. Une symphonie de blanc immaculé et de vert champêtre, donne aux murs, à l'huissierie, au mobilier, cette netteté qui est l'apanage des salles d'opération. Ce n'est pas un des moindres mérites des dames de la Croix-Rouge, que d'arriver à maintenir cette propreté, quand on voit l'état dans lequel se trouvent les malheureux qui, chaque jour, se dirigent vers le dispensaire, comme vers un havre où ils pourront se décharger de quelques-unes de leurs misères.

N'oubliez pas, en effet, que la population qui en constitue la clientèle, approche 20.000 habitants; que cette population est parmi les plus malheureuses et les plus déshéritées, qu'elle associe à une grande pauvreté, les maladies les plus diverses, une malpropreté repoussante et parfois aussi une sous-alimentation qui voisine l'état famélique. C'est dire l'importance du dispensaire qui, par les soins qu'il donne, atténue dans une grande mesure, les dangers de ce réservoir de virus, que constitue le Banc de Sable, aux flancs de la ville de Hanoi. Le succès dont il jouit est une des preuves manifestes de son utilité. En 1941, le nombre des malades traités s'est élevé à 21.582 passant par une courbe, à peu près régulièrement ascendante, de 752 en janvier à 3.245 en décembre. Et de ce chiffre, sont exclus tous ceux qui reçoivent, au Dispensaire et

dans les villages du Banc de Sable, la vaccination antivariolique.

Cette œuvre admirable est le fruit d'une collaboration étroite et constante entre les dames de la Croix-Rouge et le personnel du Service d'Hygiène de la Municipalité ; Croix-Rouge et Municipalité associent leurs ressources qui sont presque entièrement consacrées à l'achat de médicaments. De la bonne volonté, du dévouement, quelques facilités généreusement accordées par les fournisseurs de sucre, de farine, de « Maltalimant », et voilà le miracle réalisé : avec de maigres ressources, une grande œuvre !

Je dois souligner enfin l'aide touchante qui lui est apportée par le Lycée Albert-Sarraut qui a permis au Dispensaire d'ajouter à l'œuvre de la « goutte de lait » celle du « bol de lait ou de bouillie », témoignage manifeste de l'esprit d'entraide de ceux qui sont favorisés par le destin, à l'égard des malheureux.

Je n'ai pas ménagé mon admiration à celle qui fut, dans ces salles sobres et claires, mon aimable cicerone. Aidée par les dames infirmières et volontaires de la Croix-Rouge, la Directrice du Dispensaire du Banc de Sable a su apporter, tant dans l'organisation impeccable de son service, que dans les multiples détails de son fonctionnement, un cachet personnel d'ordre, de netteté et de goût.

Je me suis fait un devoir de respecter l'anonymat des personnes dévouées, qui, chaque jour, consacrent leurs loisirs et ne ménagent pas leur peine à autrui. Le dévouement n'a pas de visage, pas plus que la charité n'a de nom et c'est l'œuvre tout entière que je désire livrer à votre admiration, et à votre respect.

En quittant le Banc de Sable, c'est vers un autre dispensaire de la Croix-Rouge que j'ai dirigé mes pas. Si ce n'était l'insigne peint sur sa porte, rien ne le signalerait à l'attention des passants ; ses bâtiments vétustes, accolés au camp Mangin, dont il porte le nom, n'attirent

pas particulièrement le regard, mais l'œuvre qui s'y accomplit n'en est pas moins utile et féconde.

Le Dispensaire Mangin est dirigé par une infirmière-major, engagée et rétribuée par la Croix-Rouge. Il donne des soins aux militaires du camp voisin et à leurs familles et aussi à tous les malheureux qui se présentent à la consultation. En 1941 y défilerent 34.744 consultants, dont 8.062 militaires et 26.682 civils ; 14.600 vaccinations antivarioliques y furent pratiquées, sans compter les nombreuses vaccinations antiméningococciques et anticholériques. De nombreux vénériens y sont en traitement, et comme au Banc de Sable, chacun peut y recevoir les soins que réclame son état.

Au dispensaire, est annexé un ouvroir ; les mains agiles d'une dizaine de dames volontaires y confectionnaient, à mon entrée, les vêtements les plus divers, qui sont distribués aux malades des deux dispensaires et aussi aux militaires hospitalisés dans les diverses formations sanitaires de Hanoi.

Voilà le présent. Mais la Croix-Rouge songe à l'avenir. Grâce au produit des fêtes de bienfaisance, qui ont obtenu, auprès de la population, le plus légitime succès, la Croix-Rouge va reconstruire le Dispensaire Mangin, en faire ce lieu propre et clair que j'admire au Banc de Sable. Il lui sera adjoint une école d'infirmières pour la formation du personnel bénévole, qui assurera le service des nouveaux dispensaires qu'elle se propose de créer.

En construisant le Dispensaire du Banc de Sable, la Municipalité de Hanoi a réalisé, avec l'aide de la Croix-Rouge, une œuvre sociale de tout premier plan. Elle se doit de persévérer. La ville de Hanoi est grande et très peuplée, la somme des misères à soulager est considérable, elle exige que de telles réalisations soient multipliées. Comme au Banc de Sable, comme au Dispensaire Mangin, les dames de la Croix-Rouge sont prêtes à servir.

A NOS LECTEURS

Le prochain numéro d'INDOCHINE sera un

NUMÉRO SPÉCIAL

consacré au

NAM GIAO

il paraîtra le 16 Avril sous les n° 84-85

S.F.P.

Aménagement Hydraulique de la zone maritime de la province de Gocong

(Suite de la page 8)

2 ouvrages d'évacuation composés chacun d'une batterie de 3 buses à clapet automatique, avec vanne en bois ;

2 ouvrages d'évacuation en béton de 2 mètres d'ouverture, avec clapet métallique à fermeture automatique ;

2 ouvrages d'évacuation en béton de 6 mètres d'ouverture, avec portes à 2 vantaux jusqués en bois, permettant le passage de la petite et de la moyenne batellerie.

Les ouvrages mobiles ont été établis pour permettre, en fonctionnement normal, la sortie de l'excès d'eau du casier et empêcher par leur bouchure (automatique ou commandée) l'entrée des eaux extérieures. Ils servent donc, essentiellement, au drainage aussi bien en période d'eau salée qu'en période d'eau douce. Ils peuvent aussi servir d'ouvrages d'admission à partir de fin août, dès que la teneur en sel n'est plus nocive pour les plants. Ils ont tous été munis de dispositifs de fixation des bouchures en position de fermeture, de façon à réduire, quand besoin est, les sorties au strict minimum et ménager la réserve d'eau douce, notamment en mai, quand les eaux du Cua Tiêu sont salées à l'embouchure du canal d'amenée et que, par conséquent, l'alimentation du réseau n'est plus possible.

A l'exception des deux batteries de buses construites par l'entrepreneur Nguyễn-van-Bay, de Gocong, tous les barrages fixes et ouvrages mobiles énumérés ci-dessus ont été exécutés en régie, par le service de l'Hydraulique Agricole ;

4° Rétablissement de la circulation routière. — Quatre ouvrages routiers ont dû être construits sur les voies coupées par le creusement des nouveaux canaux.

Une batterie de 3 buses de 0 m. 80 de diamètre ;

Un pont de 27 mètres, à 2 voies ;

Un pont de 27 mètres, à 1 voie ;

Un pont de 24 mètres, à 1 voie.

Les trois ponts sont en béton armé du type à poutres pleines sur deux appuis prolongées par deux consoles. Ceux à une voie ont été con-

çus de façon à permettre leur élargissement ultérieur à deux voies, quand les nécessités de la circulation l'exigeront. L'exécution de ces ouvrages a fait l'objet d'une même adjudication (Entreprise D. Sacco, à Saigon, adjudicataire). Les deux premiers sont complètement terminés, le troisième est en voie d'achèvement.

**

Ainsi qu'on peut le voir par l'exposé qui précède, l'aménagement hydraulique de la zone maritime de Gocong a nécessité l'exécution des travaux très divers et importants. La remise en état de la digue maritime a été prise en charge par la province. Toutes les autres dépenses, dont le total s'élève à 410.000 piastres sont supportées par le Budget spécial d'emprunt de la Colonie. La dépense moyenne à l'hectare ressort à environ 35 piastres.

1.500 hectares de terres abandonnées vont pouvoir être cultivés.

10.000 hectares de rizières, qui étaient exposées à des aléas cultureux graves, vont avoir leur rendement largement amélioré et surtout régularisé.

Accessoirement, mais résultat d'importance, l'eau douce pour les usages domestiques et l'abreuvement du bétail existera désormais en abondance, en saison sèche, dans la partie de la province qui en était le plus privée.

Les capitaux investis sont largement justifiés ; leur amortissement en quelques années est assuré.

Les habitants ont vu entreprendre les travaux avec une confiance entière et une satisfaction qui s'est manifestée de la façon la plus concrète : meilleur esprit de compréhension et de conciliation de la part des propriétaires fonciers, collaboration vaillante et quasi unanime de la part de la population paysanne. Les uns et les autres ont été encouragés dans ces excellentes dispositions par un Administrateur qui a mis toute son influence et toute son autorité, qui sont grandes, à faciliter la tâche des agents d'exécution et à aplanir toutes les difficultés.

0442

La Semaine dans le Monde

LES INFORMATIONS DE LA SEMAINE
DU 23 AU 30 MARS 1942

LES OPÉRATIONS MILITAIRES EN EXTRÊME-ORIENT

Birmanie - Thaïlande.

Les forces japonaises, progressant le long de l'Iraouaddi, s'avancent vers Kyungon, en direction de Prome.

Par ailleurs Toungoo, tenue par les troupes chinoises du général Stilwell, est encerclée. Les Japonais ont occupé l'aérodrome de Toungoo, à 12 kilomètres au Nord de la ville, et Kyungon, un peu plus au Nord.

Océan Indien.

La marine nipponne a débarqué le 23 mars, à l'aube, des détachements à Port-Blair, dans l'île Andaman Sud. Ces détachements ont achevé le 26 mars l'occupation du groupe des îles Andaman, rapprochant ainsi les forces japonaises des bases militaires britanniques de Calcutta, Madras et Ceylan.

Aux Philippines.

On apprend que des unités d'infanterie de marine japonaises ont débarqué le 15 mars au matin près de Matti, dans la partie Sud-Est de Mindanao.

Aux Indes Néerlandaises.

Les troupes japonaises continuent leur progression à Sumatra où elles ont pris une série de centres dans la partie Nord, réduisant plusieurs détachements ennemis, autour du lac Toba, et à Takingoun, Bireuen et Lampahan.

Elles ont occupé le 26 mars Koetatjana, dans les montagnes du centre.

La menace contre l'Australie.

On apprend que l'infanterie de marine japonaise a occupé, le 10 mars, l'île Buka, dans l'archipel des Salomon, par un débarquement à Carola Harbor.

La progression des troupes parties de Salamana et de Lae continue à travers la Nouvelle-Guinée, en direction de Port-Moresby, qui subit des bombardements répétés de la part de l'aviation nipponne. Celle-ci étend également son champ d'action à l'intérieur du continent australien : la ville de Katherine a été bombardée le 22 mars.

SUR LES FRONTS D'EUROPE ET D'AFRIQUE

Le Conflit Germano-Russe.

Les opérations, toujours aussi actives, surtout du côté russe, restent sans résultats appréciables. Elles deviennent d'exécution de jour en jour plus pénible, maintenant que le dégel transforme la campagne en bourbier.

En Afrique du Nord.

Les Anglais ont amorcé, le 22 mars, une offensive appuyée de nombreux engins blindés ; elle est restée sans résultats.

Opérations britanniques en France.

Dans la nuit du 28 au 29 mars, les Anglais ont déclenché une action offensive sur les installations de Saint-Nazaire.

Des vedettes ont remonté l'embouchure de la Loire, et débarqué des détachements qui avaient pour mission de détruire certains docks.

Ces vedettes escortaient également un vieux destroyer américain, le *Campbel Town*, chargé d'explorer, qui devait se faire sauter contre l'écluse du dock principal.

Les Anglais prétendent qu'effectivement cette dernière opération a réussi, tandis que les Allemands af-

firmement avoir fait sauter le destroyer avant qu'il ait pu accomplir son œuvre.

Ces opérations ont été suivies à l'aube d'un engagement entre les torpilleurs allemands poursuivant les vedettes et des torpilleurs britanniques placés en protection au large.

LES OPÉRATIONS NAVALES

Dans l'Atlantique.

Les Allemands annoncent que dans la semaine du 21 au 28 mars plus de 80.000 tonnes de bâtiment de commerce ont été coulés par leurs sous-marins dans les eaux américaines.

En Méditerranée.

Une force navale britannique comprenant 5 destroyers et des destroyers a été attaquée dans l'après-midi du 22 mars par des forces navales italiennes, alors qu'elle escortait un important convoi de ravitaillement pour Malte.

Un second engagement a eu lieu dans la même après-midi et le navire de ligne italien de 35.000 tonnes *Littorio* était présent.

Des bâtiments ont été gravement endommagés de part et d'autre. La poursuite a duré 2 jours, menée également par l'aviation italo-allemande. Les Anglais accusent un bâtiment de commerce coulé par celle-ci.

Le 26 mars, Malte aurait été attaquée par de très fortes formations aériennes, les plus fortes qu'elle ait vues depuis la guerre.

AUX INDES

La mission de Sir Stafford Cripps.

Sir Stafford Cripps est arrivé à New-Delhi le 23 mars, porteur des propositions du Gouvernement britannique au leaders hindous. Après avoir pris contact avec le vice-roi Lord Linlithgow et le commandant en chef des Forces impériales, le ministre anglais a eu de longs entretiens avec les représentants du Congrès national hindou, de la Ligue musulmane, de la Commission des princes et de nombreuses personnalités, dont lesquelles le Mahatma Gandhi.

Un avenir prochain nous dira si sa mission est plus féconde en résultats que celle du général Chiang-Kai-Shek, le mois dernier.

EN FRANCE

Réunion de la Commission d'Informations du Conseil National

La Commission d'Informations générales du Conseil national a ouvert sa troisième session le 25 mars. Elle aura principalement à étudier la réorganisation administrative, les problèmes relatifs à la production et au ravitaillement et enfin les moyens propres à améliorer le « circuit de confiance » entre le Gouvernement et le pays.

Pour la première fois depuis l'institution du Conseil national, la presse française et étrangère a été admise à suivre les délibérations d'une des Commissions.

Message du Maréchal à la Paysannerie.

Dans un message radiodiffusé le 29 mars, le Maréchal Pétain a demandé à la paysannerie française de livrer le blé avant le 21 avril pour que le Gouvernement connaisse exactement les quantités panifiables dont il pourra disposer.

Le Chef de l'Etat a fait appel aux paysans qui ont déjà permis l'an dernier de réaliser la soudure pour « assurer à tous les Français leur pain quotidien ».

LES INFORMATIONS DE LA SEMAINE

13

REVUE DE LA PRESSE INDOCHINOISE

DANS LE MONDE

Bulgarie - Suède.

La VOLONTE INDOCHINOISE étudie la situation diplomatique actuelle de la Bulgarie et celle aussi de la Suède.

La situation de la Bulgarie dans les Balkans, écrit Jean-Saumont le 26 mars 1942, reste des plus délicates. Elle est tout d'abord fonction de ses relations avec la Turquie qui, très amicales, dépassent le cadre du simple voisinage. Bulgarie et Turquie ont également ceci de commun que l'une et l'autre ont des attaches sentimentales et politiques avec Moscou. Mais tandis qu'Ankara n'est débitrice envers l'U. R. S. S. que des encouragements et de la protection données lors de la création de la jeune république, les attaches bulgares-russes sont plus profondes. Des liens de sang unissent les deux pays. La Bulgarie doit son existence à la Russie dont elle a toujours reçu une protection efficace.

La Suède, écrit le même auteur le 27 mars 1942, est également neutre. Cependant sa situation géographique commande à sa politique. Elle n'a pas accès à la mer libre ; par le Skagerrak elle communique à la mer du Nord, mais cette voie est toute théorique. La Norvège, occupée par les Allemands, longe la majeure partie de sa frontière terrestre ; la Finlande, alliée au Reich et en guerre contre l'U. R. S. S., la borde au N.-E. Sur le continent, du Danemark à la Lettonie, les ringes proches sont occupés par l'Allemagne et la Finlande possède le reste des côtes.

De là toutefois à penser que la Suède va rejoindre l'Axe contre l'U. R. S. S. il y a, certes, une grande marge, mais la chose est loin d'être impossible.

L'économie allemande.

Happert, écrit Jacques Aymabé dans l'IMPARTIAL du 23 mars 1942, que le Reich n'est nullement à la veille d'un effondrement économique, bien au contraire. Les stocks accumulés par le Maréchal Göring ont duré jusqu'au mois de juin dernier et, désormais, il s'agit de faire la soudure avec le printemps qui en gènera dans les réserves allemandes l'énorme production ukrainienne. Cette seule récolte, non seulement affranchit l'Allemagne du blocus mais encore lui permettra de ravitailler les pays européens soumis à ce même blocus.

Une fois encore, il apparaît, du seul examen des faits, que l'entreprise britannique se retourne finalement contre ses promoteurs et ne nuit en définitive qu'aux peuples innocents.

C'est un mince résultat, si l'on veut bien considérer les pertes navales occasionnées par la pratique de la liberté des mers au sens anglais du mot.

Les pertes navales anglo-saxonnes.

Actuellement, écrit Jean Rudio dans l'IMPARTIAL du 21 mars 1942, les Alliés ne semblent pas pouvoir améliorer leurs relations interocéaniques, bien loin de là. En effet, dans la plupart des bases navales de la côte occidentale atlantique occupée par eux, les Allemands ont construit de spacieux hangars, qui sont des sortes de nids-abris aménagés dans les quais des ports, avec des murs de ciment armé et un plafond de plusieurs mètres d'épaisseur, qui les protègent contre tous les bombardements par avion ; ces nids-abris facilitent grandement l'activité de leurs sous-marins, toujours plus nombreux et d'un plus vaste champ d'action.

D'autre part, dans le Pacifique, la puissante action aéro-navale japonaise, augmentée encore en efficacité par le « sacrifice total » des équipages des sous-marins de poche et de certains bombardiers en piqué, rend des plus dangereuses, aux navires comme aux convois de navires marchands, la traversée du Grand Océan.

La maîtrise des mers paraît vouloir peu à peu chan-

ger de mains, et si le fait s'accomplit, ce fait, joint à leurs succès sur terre, peut faire pencher définitivement la balance en faveur des nations de l'Axe.

L'orgueil.

Péché capital de l'Angleterre, estime Georges Mouly dans le COURRIER D'HAIPHONG du 23 mars 1942. Cet orgueil est fait d'un tel sentiment de supériorité qu'il touche parfois à la candeur. Il s'est perpétué, fortifié même à travers les âges, par une série de réussites politiques en apparence inexplicables pour qui ne tient pas compte des fautes commises par les adversaires de l'Angleterre. La plus grande fut la division, qui assura le règne britannique. Ainsi, il avait suffi, jusqu'à présent, au peuple du Royaume-Uni d'attendre et de voir pour récolter les fruits moins de sa victoire, que des fautes des autres, victoire en tous cas gagnée le plus souvent par des voies tortueuses, après bien des batailles perdues. On conçoit que cette chance inouïe ait développé monstrueusement l'orgueil d'une nation au point de l'amener à croire que les règles communes n'étaient pas faites pour elle.

... sous une forme différente de celle que nous sommes accoutumés de voir chez les autres nations, l'Anglais possède un patriotisme intransigeant et hautain. S'il se sert d'étrangers rebelles au gouvernement régulier de leur pays, c'est, en dépit de toutes les apparences, uniquement par intérêt et non sans un secret mépris. Ce sont des cipages d'un nouveau genre.

L'Angleterre se sauvera-t-elle ? Je n'en sais rien. Mais ce que je sais, ce que tous les hommes de bonne foi savent, à n'en plus douter, c'est qu'elle a perdu la face.

EN FRANCE

Des « Marie-Louise » aux soldats de 1939-1940.

Au cours du procès qui se déroule actuellement à Riom, écrit l'OPINION du 24 mars 1942, il est un point sur lequel accusés et témoins sont tombés d'accord : l'héroïsme de nos soldats. On a pu discuter sur l'insuffisance de notre armement, sur l'impréparation de la guerre, sur les responsabilités de la défaite, mais l'unanimité s'est faite autour du soldat de 1939-1940, digne du Poilu de 1914-1918.

Comment on enseignait l'histoire ?

Le mal ne date pas d'hier. Je me souviens d'un livre d'histoire de ma petite enfance, qui remonte loin, où une image représentait un noble de l'ancien régime galopant avec sa meute de chiens et des valets, à cheval eux aussi, au milieu des blés d'un paysan, la cravache levée sur celui-ci qui protestait. Il est naturellement possible que le fait se soit passé, comme on voit à notre époque assassiner un passant au coin d'une rue, ou flanquer un autocar dans un ravin parce que le conducteur a trop bu ; mais le mal est de généraliser ce qui n'est qu'une exception et de le faire passer comme chose habituelle et caractéristique.

On souhaiterait que de pareils livres ne soient plus en circulation. Ce n'est malheureusement pas sûr.

Et l'histoire de notre temps.

Sous prétexte que le capitalisme libéral était et demeure un grave désordre économique et social, on s'était complu dans une caricature du patronat aussi grotesque que celle qui avait été faite de la noblesse d'ancien Régime.

Le COURRIER D'HAIPHONG du 27 mars 1942 : à propos des fondateurs du « Bon Marché », montre combien cette conception populaire doit être révisée. Il y avait eu, avant l'ère à jamais néfaste du sieur Blum, une période où les honnêtes gens avaient encore pu donner leur mesure. Il y a eu à cette époque de grands patrons comme M. et Mme Cognac qui,

0443

après avoir admirablement dirigé la Samaritaine, au prix d'un travail acharné, ont légué des sommes considérables (malheureusement atteintes elles aussi par les dévaluations) pour aider les familles nombreuses.

... cette entreprise capitaliste ne cessa de multiplier les bienfaits autour d'elle. On peut la rapprocher des affaires menées par les Carnegie, les Rockefeller et tant d'autres en Amérique, qui, gagnant énormément d'argent, ne le dépensèrent guère qu'en œuvres de toutes sortes, les intéressés ne menant eux-mêmes qu'une vie des plus modestes.

Ainsi la France n'a pas besoin d'inventer en matière d'organisation industrielle et de sentiment social. Il lui suffit d'écarter tout ce qui a empêché jusqu'ici la généralisation de conceptions et de méthodes déjà éprouvées, et naturellement d'en assurer l'extension en dépit de certaines résistances.

La ploutocratie et la démagogie sont aussi néfastes l'une que l'autre : la France nouvelle les a définitivement répudiées.

La France au travail.

Leur répudiation est la condition indispensable du progrès économique et social.

La France au travail ! écrit le LEGIONNAIRE DU TONKIN du 22 mars 1942. Quel réconfortant spectacle ! A vingt mois de l'Armistice, l'ordre a été remis dans le pays, nos ruines réparées, les Français sont au travail et une aurore nouvelle se lève à l'horizon pour les hommes de bonne volonté.

Le 17 juin 1941, à l'occasion du premier anniversaire de son accession au pouvoir, le Maréchal faisant le tableau du chemin parcouru dans le redressement de la France, terminait ainsi son message : « Venez à moi, nous sortirons de la nuit où nous a plongés une affreuse aventure. »

Les ténèbres se sont dissipées, nous sentons notre pays renaître. Combien pauvres sont ceux que n'a pas encore touchés la sublime espérance que le Maréchal a su nous donner.

EN INDOCHINE

Le Nam Giao.

Le culte rendu au ciel, a écrit le R. P. Cadière (cité par Jean Deschamps dans la VOLONTE INDOCHINOISE du 28 mars 1942), paraît s'être concentré dans cette cérémonie, le culte revêt une pompe, une majesté qui correspondent à la grandeur de l'Être que l'on vénère, à la pureté des croyances dont cet Être est l'objet, à la profondeur des sentiments qu'il fait naître dans l'âme annamite. L'Empereur semble s'être constitué le représentant et le mandataire de son peuple : au nom de tous, il se prosterne, il offre, il rend grâce, il demande. De même que la croyance au pouvoir suprême du Ciel est la partie la plus noble de l'ensemble des croyances religieuses des Annamites, de même, le sacrifice du Nam-Giao, manifestation solennelle de cette croyance, est l'acte le plus grand du culte annamite.

Pourquoi nous groupons-nous sous la direction du Maréchal ?

demande le TIN-MOI du 23 mars 1942. Parce que, répond en s'adressant au Maréchal un groupe d'élèves annamites, nous voulons être dignes de Vous, nous voulons nous inspirer de Votre exemple glorieux, nous nous sommes promis de servir dans le cadre de la Révolution Nationale pour devenir une jeunesse nationale. Nous nous estimons capables d'atteindre ce but parce que nous sommes les disciples spirituels de la France.

La lecture de l'histoire d'Annam et de celle de France, écrit le TIN-MOI du 21 mars 1942, nous fait apparaître des ressemblances notables dans la destinée des deux pays. Tous les deux, ils ont des héroïnes, incarnation du patriotisme, issues des essences divines et enracinées sur la terre pour sauver les deux peuples, relever leur moral et favoriser le développement de leur idée de nation.

Contre le marché noir.

Au nom du Maréchal, la justice s'exerce, égale pour tous. L'arrestation des dirigeants de la Maison Anpo, écrit LA VOLONTE INDOCHINOISE du 28 mars 1942,

a permis en outre de déceler la trame de l'organisation du marché noir, dont les ramifications sont si nombreuses.

Hier, M. Viollet, directeur de Descours et Cabaud à Haiphong, était arrêté. D'autres inculpations vont, parallèlement, suivre. Le Gouvernement de l'Indochine ne veut connaître aucune différence ni de race, ni de situation.

L'affaire Anpo retient l'attention de toute la presse. Il serait trop long de tout citer. Tous sentent que la Révolution Nationale, qui se manifeste par des actes, n'est pas un vain mot.

Le pays a confiance en ses chefs.

L'organisation professionnelle.

L'organisation de la profession est une condition indispensable de l'ordre politique et social.

Il est aisé, écrit Jean Deschamps dans LA VOLONTE INDOCHINOISE du 27 mars 1942, de saisir que cette caractéristique de l'organisation professionnelle découle des principes mêmes de l'économie dirigée moderne de la plupart des Etats. Si la solidarité doit jouer dans une certaine sphère continentale, à plus forte raison doit-elle jouer à l'intérieur de la nation. Cette solidarité, est-il besoin de le dire, ne peut être obtenue que par une subordination obligatoire de l'intérêt collectif, une exacte discipline générale de tous les membres.

Au chef de la Colonie, à ses commissaires reviennent le rôle de contrôler, de coordonner, de faire observer les règles professionnelles, de faire agir au sein des groupements d'intérêts particuliers, le sens communautaire, la nécessité d'une solidarité féconde et raisonnée.

Ainsi se réalise dans l'ordre pratique et matériel, le passage d'une construction théorique à l'application dans les faits. Le développement cohérent de l'économie générale sera fonction de la discipline avec laquelle chaque groupement professionnel saura respecter des règles doctrinales élevées à la hauteur d'une institution.

L'Ecole des Monitrices Indochinoises.

Dans un article de LA VOLONTE INDOCHINOISE du 24 mars 1942 consacré à l'Ecole des Monitrices de Dalat, M^{me} Paul R... nous montre ce qu'est cette belle vocation :

Devenir monitrice d'éducation générale, c'est le but de toutes. Pliées aujourd'hui à la règle commune, elles sauront, demain, faire comprendre à leur jeunesse la beauté de l'effort désintéressé, où qu'il soit tenté, sur le stade ou dans la vie, pour une noble cause.

Avant de partir, écoutez le chant qui monte, réveillant les échos des bois et des collines :

Nous voulons porter la lumière
A ceux qui vivent dans le noir,
Montrer la joie allègre et fière
A tous ceux qui n'ont plus d'espoir.

Nous voulons que nos vies soient pleines
Et rayonnent d'activité.
Demain lèvera dans la plaine
Le grain que nous avons semé.

C'est mieux encore qu'un cri d'espoir : la certitude de détenir la vérité et la volonté d'en faire profiter toute la jeunesse d'aujourd'hui et de demain.

Affinités franco-annamites.

L'individu est petit, écrit le VIET-CUONG des 21 et 23 mars 1942, la famille et la patrie sont grands.

La famille est le premier faisceau des volontés. A tous les degrés, les volontés doivent s'unir pour la grandeur commune et dans cette union, des affinités, qu'on ne sentait pas, se révèlent.

La lecture de l'histoire d'Annam et de celle de France, écrit le TIN-MOI du 21 mars 1942, nous fait apparaître des ressemblances notables dans la destinée des deux pays. Tous les deux, ils ont des héroïnes, incarnation du patriotisme, issues des essences divines et enracinées sur la terre pour sauver les deux peuples, relever leur moral et favoriser le développement de leur idée de nation.

Salgon doit adopter une ville martyre.

Solidarité franco-annamite, solidarité franco-indochinoise, s'expriment chaque jour d'une manière nouvelle.

Salgon, écrit le LEGIONNAIRE DE COCHINCHINE de la deuxième quinzaine de mars, à son tour, doit adopter une ville martyre.

C'est le Gouvernement français qui nous désignera

une cité ensevelie sous les ruines et où l'effort des habitants ne peut surmonter les effroyables difficultés de la reconstruction, où la misère persiste, s'étend, décime...

Et dans la mesure du possible, nous soulagerons cette misère, nous soutiendrons ces courages.

De cette solidarité chaque jour plus agissante, naîtront les fruits d'une grosseur et d'une beauté encore insoupçonnées.

LA VIE INDOCHINOISE

Don du Gouvernement Impérial d'Annam aux victimes du bombardement de Paris.

S. E. Ho-dac-Khai, ministre des Finances de l'Annam, a remis à M. le Résident Supérieur en Annam une somme de 1.000 piastres prélevée sur le compte du Gouvernement annamite, et destinée à soulager les sinistrés de la région parisienne.

M^{me} Jean Decoux visite le Carmel de Phat-Diêm.

Le 26 mars, M^{me} Jean Decoux a visité le Carmel de Phat-diêm. A son arrivée, elle a été reçue par Mgr Tong, vicaire apostolique.

Visite du Gouverneur Général aux travaux d'hydraulique agricole de Nam-Dinh.

Le 26 mars, l'Amiral Decoux, Gouverneur Général de l'Indochine, accompagné du Résident Supérieur Pierre Delsalle, s'est rendu à Namdinh pour examiner l'état des travaux d'hydraulique agricole entrepris dans la partie Est de la province, en bordure de la mer.

Arrestation de M. Viollet, Directeur de la maison Descours et Cabaud à Haiphong.

M. Viollet, directeur de la maison Descours et Cabaud à Haiphong, a été mis en état d'arrestation, inculpé par la Cour Criminelle et mis sous mandat de dépôt pour manœuvres et hausse de prix illicites.

Création d'habitations économiques.

Par arrêté est constitué au Tonkin un Office public d'habitations économiques qui a pour but l'aménagement, la construction, la gestion et la vente d'immeubles salubres, ainsi que l'assainissement de maisons existantes, la création de cités-jardins et de jardins ouvriers, l'acquisition de terrains, etc.

Les loyers.

Le décret du 14 mars 1942 a été promulgué en Indochine. Il fixe le droit de prorogation des loyers en Indochine.

La fabrication du pain.

Par arrêté, la fabrication du pain a été réglementée. Le pain sera constitué dorénavant de 70 % de farine de riz et de 30 % de farine de maïs.

Nouvelle réglementation des pousse-pousse à Hanoi.

Une nouvelle réglementation des pousse-pousse fixe le nombre de ces véhicules à 1.700 pour la ville de Hanoi et arrête de nouveaux prix de location.

Création d'une garde civique.

A été créée en Indochine une Garde civique, sous le contrôle des Chefs d'Administration locale et avec le concours de la Légion.

Cette Garde civique pourra être requise pour les besoins de la défense passive. La tenue sera : veston kaki, chemise kaki, short, béret et brassard distinctif au bras gauche.

Les membres de la Garde civique prêteront serment.

Restrictions au trafic de la crémaille de Dalat.

Des restrictions ont été apportées au transport de matériaux de construction sur la voie ferrée de Dalat. La plupart de ces matériaux pouvant être trouvés sur place.

Fête du Lycée Albert-Sarraut.

Les élèves du Lycée Albert-Sarraut ont donné, au Théâtre Municipal de Hanoi, leur fête annuelle. Le programme était éclectique et copieux et le succès a été très grand.

M. le Secrétaire général Gautier et M. le Résident Supérieur Pierre Delsalle assistaient à cette fête, ainsi que M. Charton, Inspecteur général, Directeur de l'Instruction publique.

Du 6 au 12 Avril 1942 :

Ecoutez "Radio-Salgon"

Lundi 6. — 12 h. 20 à 12 h. 35 : Jo Bouillon et son orchestre ; — 19 h. 45 : Causerie, par Louis Vaucelles ; — 20 h. 15 : La semaine de Radio-Salgon ; — 20 h. 17 : Le message du jour ; — 20 h. 22 : Concert ; — 21 heures : Le courrier des auditeurs, par Jade ; — 21 h. 15 : Vos disques préférés.

Mardi 7. — 12 h. 20 à 12 h. 35 : Chansons de Blanche Darly et Louis Lynel ; — 19 h. 45 : Causerie médicale, par le Docteur Derolle ; 20 h. 15 : Le message du jour ; — 20 h. 20 : Sheherazade, de Rymsky Korsakoff ; — 21 heures à 21 h. 30 : Chansons de Maurice Chevalier, Charles Trenet, Mireille, etc.

Mercredi 8. — 12 h. 20 à 12 h. 35 : Musique militaire ; — 19 h. 45 : Pour les enfants : Histoire de Paques, « Le voyage de Myriam » ; — 20 h. 15 : Le message du jour ; — 20 h. 20 : La voix des églises en France, programme de Paule Bonnin ; — 21 heures : Vos disques préférés ; — 21 h. 20 : Chronique des livres.

Jeudi 9. — 12 h. 20 à 12 h. 35 : Orgue du Cinéma ; — 19 h. 50 : Message du jour ; — 20 h. 15 à 21 h. 30 : Théâtre : Les jeux sont faits, pièce de André Mery.

Vendredi 10. — 12 h. 15 : Revue de la presse ; — 12 h. 20 à 12 h. 35 : Chansons de Lys Gauty et Jean Lumière ; — 19 h. 45 : Colline vous parle ; — 20 h. 15 : Le message du jour ; — 20 h. 20 : Le coffret à musique, par Ch. Roques ; — 21 heures : Quelques airs d'opérettes du bon vieux temps.

Samedi 11. — 12 h. 15 : Revue de la Presse ; — 12 h. 20 à 12 h. 35 : Piano Medley ; — 19 h. 45 : Etes-vous connaisseur en tapis chinois ? par M. Passignat ; — 20 h. 15 : Le message du jour ; — 20 h. 20 : Musique de danse ; — 21 heures : Ballet casse-noisette, de Tchaikowsky.

Dimanche 12. — 12 h. 20 à 12 h. 35 : Musique sud-américaine ; — 19 h. 45 : Concert ; — 20 h. 07 : La semaine dans le monde ; — 20 h. 15 à 21 h. 30 : Mignon, opéra d'Ambroise de Tchaikowsky.

0444

Naissances, Mariages, Décès...

Naissances.

COCHINGHINE

JEAN-LUC-MARIE-JOSEPH, fils de M^{me} et M. Beylier, capitaine d'Artillerie coloniale.
 GEORGES-CHARLES, fils de M^{me} et M. Deconvelaere, commerçant à Saïgon.
 ROBERT, fils de M^{me} et M. Moresco, du Service de la Sûreté.
 YVELINE-JEANNE-PAULE, fille de M^{me} et M. Goffe, agent technique de la Marine nationale.
 GÉRAND-MARC-LOUIS, fils de M^{me} et M. Andrault, du Service Pénitentiaire de l'Indochine.
 ANTOINE-ROBERT, fils de M^{me} et M. Ehret, planteur à Honquan.

TONKIN

CLAUDE-ANNE-MARIE-JEANNE, fils de M^{me} et M. Cardillon, maréchal des logis au 4^e R. A. C. (16 mars 1942).
 SIMONE-ALINE, fille de M^{me} et M. Charles Casamatta (18 mars 1942).
 ALAIN, fils de M^{me} et M. Marcel Dubau, lieutenant d'Infanterie coloniale à Dapeau (21 mars 1942).
 GUSTAVE-GABRIEL, fils de M^{me} et M. Maxime Roy, caporal-chef (22 mars 1942).
 RENÉE-VICTORINE, fille de M^{me} et M. René Dragussi, caporal-chef du 19^e R. M. I. C. (23 mars 1942).
 CHRISTIAN-INÈNE-LUCIEN, fils de M^{me} et M. Sirven, inspecteur de la Sûreté à Hadong (23 mars 1942).
 PASCAL-JEAN-LOUIS, fils de M^{me} et M. Hernu, ingénieur aux Charbonnages du Dongtrieu (23 mars 1942).
 JACQUELINE-COLETTE-JOSETTE, fille de M^{me} et M. Raymond Baudouin, sous-officier d'aviation (24 mars 1942).
 MARIE, fille de M^{me} et M. Gaye, infanterie coloniale à Langson (25 mars 1942).

Fiançailles.

COCHINGHINE

M. ETIENNE DELAY, lieutenant d'infanterie coloniale au Cap Saint-Jacques, avec M^{lle} PAULE MAILHOL, fille de M^{me} et M. Mailhol, greffier-notaire à Mytho.

Mariages.

TONKIN

M. JEAN CARO, médecin-capitaine des troupes coloniales, avec M^{lle} ALICE-FRANÇOISE CAUVIN (24 mars 1942).

Prochains mariages.

ANNAM

M. MARIE-GEORGES LEPAGE, rédacteur des Services civils à Hué, avec M^{lle} JULIENNE CAUVIN.

CAMBODGE

M. RAOUL-LOUIS DE FAY, lieutenant d'artillerie coloniale, avec M^{lle} BÉATRICE-CÉCILE VAN DER HASSELT.
 M. NGUËN-VAN-KINH, surveillant de la plantation Chup à Kompong-cham, avec M^{lle} LAVERDA.

COCHINGHINE

M. ANDRÉ VERGOZ avec M^{lle} JOSETTE MARTINI, fille de M^{me} et du capitaine MARTINI.

TONKIN

M. CHARLES PAULEAU, sous-officier radiotélégraphiste, avec M^{lle} MARIE-JULIETTE DELEVAUX.
 M. CHARLES-YVAN KUGELER, sous-inspecteur de la Garde Indigène à Mong-duong, avec M^{lle} LE-DAN.

Décès.

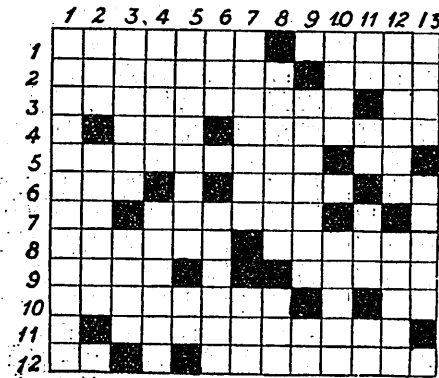
COCHINGHINE

M. EUGÈNE VAUTHIER à Saïgon (19 mars 1942).
 M. LE-QUANG-NHUT, doc-phi-su en retraite (20 mars 1942).
 M. FROSSARD, de l'Office du Riz (21 mars 1942).

TONKIN

M. QUACH-VY, ancien tuân-phi de Hoa-binh (17 mars 1942).
 M. KONG-LAY-KY, agent d'affaires (24 mars 1942).
 M. RENÉ OMNÈS, propriétaire d'hôtels à Haiphong (24 mars 1942).

MOTS CROISÉS N° 65



65. — Horizontalement.

1. — On risque beaucoup à vouloir qu'elle soit trop forte — Entrée.
2. — Baromètre particulier — Clair et perçant.
3. — Qualifient le français, l'italien, l'espagnol — Article.

4. — Egoïsme — Accès de contraction des muscles des extrémités.
5. — Géographe français (1758-1817) — Préposition.
6. — Onomatopée — Terreur des enfants — Voyelle doublée.
7. — Régai pour certains — Qualifie un contrat — gal.
8. — Change d'idée — Ville de Belgique.
9. — Romancier français (1832-1895) — Noble écossais.
10. — Caractère de ce qui est la perfection suprême — Négation.
11. — Qui appartient au croupion des oiseaux.
12. — Lettre grecque — Contestées.

65. — Verticalement.

1. — Ancien instrument de musique.
2. — Un étranger — Sort.
3. — Roturier — Il n'est pas toujours réalisé.
4. — Créateur des bureaux arabes — Cap d'Angleterre.
5. — Famille de maréchaux — Saint.
6. — A l'envers, soutien d'un bâtiment — Une des meilleures tragédies de Sénèque.
7. — Collection — Ville de l'ancienne Phénicie.
8. — Il en faut par les temps actuels — Peintre anglais.
9. — Dieu — Argus en avait la garde.
10. — Logea — Vingt centigrammes.
11. — Adverbe — Négation — Lettre — Article.
12. — Temple — Illustrée.
13. — Peur subite — Deuxième livre du Pentateuque.

Le Directeur : JEAN SAUMONT

Imp. G. Taupin et C^e — Hanoi



Impression rapide et moderne

CHEZ

G. TAUPIN & C^{IE}

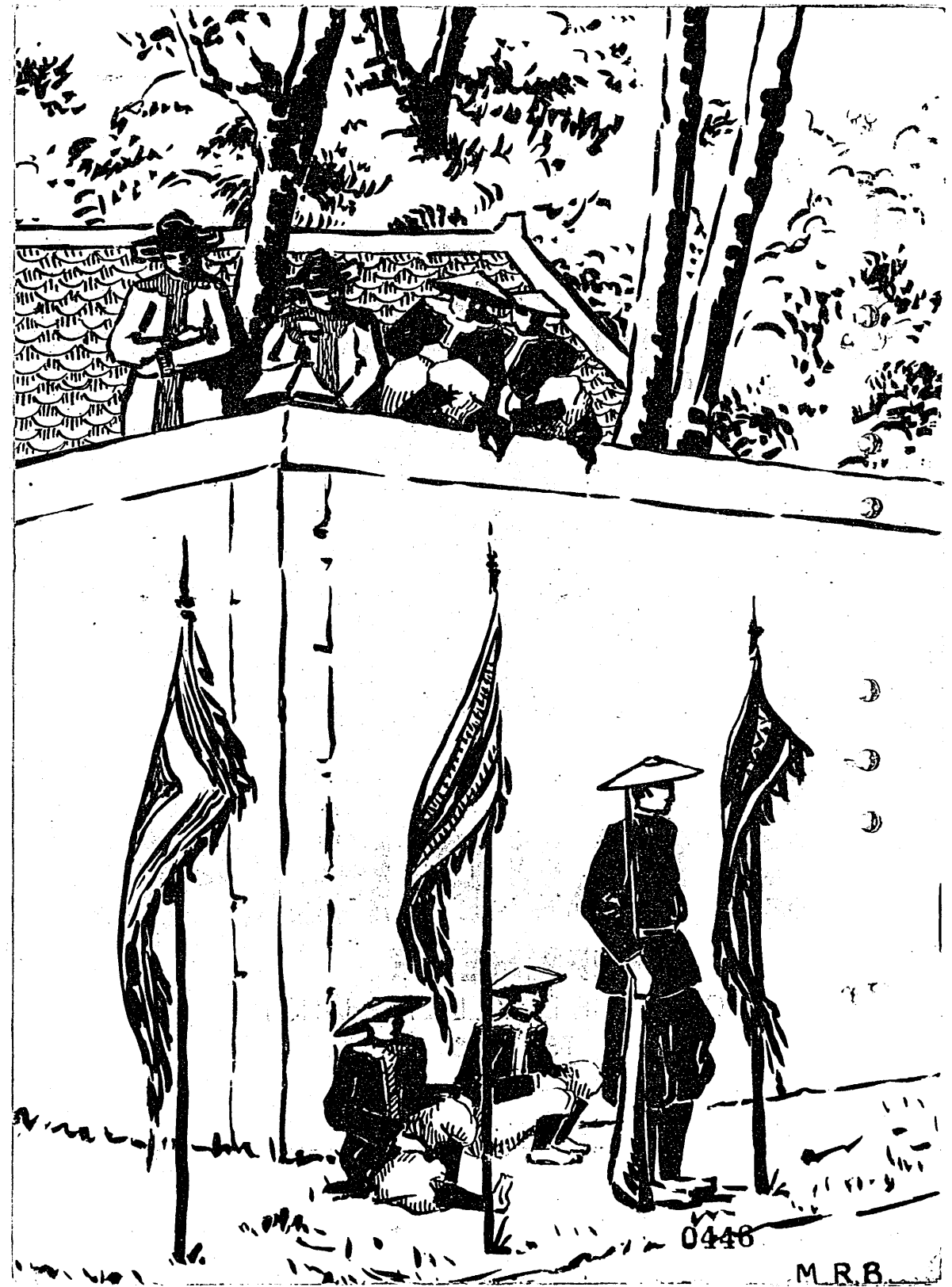
IMPRIMERIE

8-10-12 RUE DUVILLIER - HANOI

TEL : 218

0445





REEL No. A-0404



アジア歴史資料センター

(分類 42.4.0.2 (1))

照合票

莫斯利 第二號

昭和十八年六月二十六日

發信者 在ソビエト聯邦 特命全權大使 佐藤尚武

受信者 外務大臣 重光葵 殿

件名 日本帝國主義と太平洋戦争の關係論文報告件

0448

原書ハ左記ニ在リ

記

門ノ類ノ項ノ目ノハ

大東亞戦争 興論並射ヲ論

(分類 42.4.0.2 (1))

照合票

莫斯利 第一號

昭和十八年六月二十六日

發信者 在ソビエト聯邦 特命全權大使 佐藤尚武

受信者 外務大臣 重光葵 殿

件名 新露文雜誌「蘇聯」の労働階級創刊ニ對シテ

0447

原書ハ左記ニ在リ

記

門ノ類ノ項ノ目ノハ

大東亞戦争 興論並射ヲ論

秘

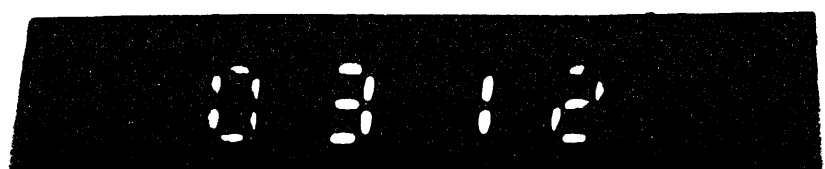
電信寫

總 番 號	一一七一八
符 號	略
昭 和 十 八 年	七月十四日
後 五 時	
分	
主 管	調一

在クイブイシエフ 佐藤大使
重光外務大臣
「戦争目的」ニ關スル蘇聯論調照會及同關係雜誌購送ノ件
第五八三號

蘇聯労働組合新機關雜誌「戦争ト労働階級」第三號ニハ「マリー
ニン」ノ「所謂戦争目的ニ就テ」ナル論文掲載ヲ引續キ同種
論文掲載豫定ノ由ナルカ戦後問題ハ本省ニ於テモ注目シ居ルニ付
今後此ノ種論文ハ其ノ都度要領電報相成度尙右機關雜誌第一號ヨ
リ毎號二部宛調査局第一課宛購送方御取計アリタシ

0449



秘

13505

本信照合票挿入先

門類
項目
番号
13505

番号	一七二八
略	昭和十八年七月十四日 後五時
分	調一
在	タイプインエフ 佐藤大使
「戦争目的」ニ關スル蘇聯論調照會及同關係雜誌購送ノ件	重光外務大臣
第五八三號	
蘇聯勞働組合新機關雜誌「戦争ト勞働階級」第三號ニハ「マリ ニン」ノ「所謂戦争目的ニ就テ」ナル論文掲載ヲレ引續キ同種 論文掲載豫定ノ由ナルカ戦後問題ハ本省ニ於テモ注目シ居ルニ付 今後此ノ種論文ハ其ノ都度要領電報相成度尙右機關雜誌第一號ヨ	
二部宛調査局第一課宛購送方御取計アリタシ	

0449

